



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

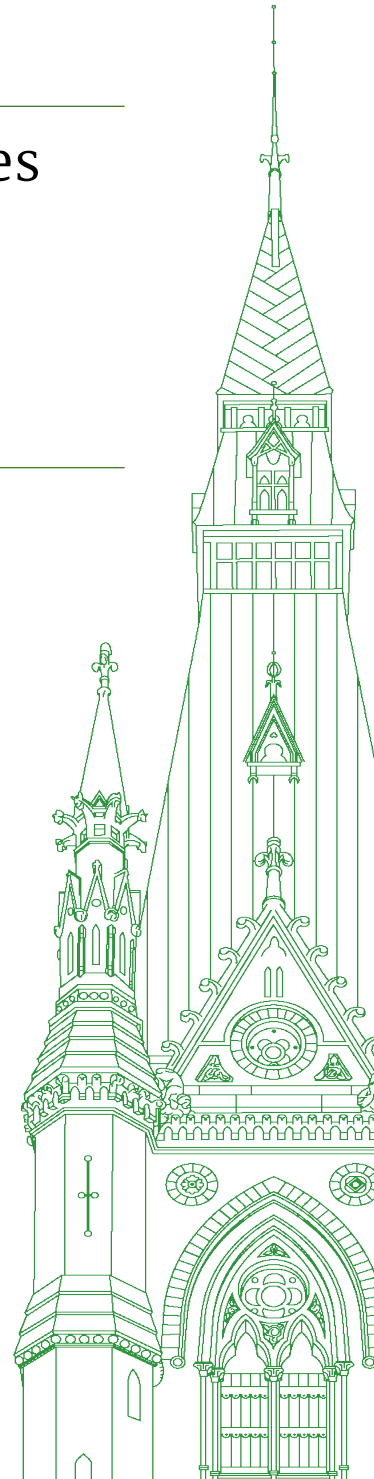
Comité permanent des pêches et des océans

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 008

Le mardi 9 juin 2020

Président : M. Ken McDonald



Comité permanent des pêches et des océans

Le mardi 9 juin 2020

• (1410)

[Traduction]

Le président (M. Ken McDonald (Avalon, Lib.)): La séance est ouverte.

Bienvenue à la huitième réunion du Comité permanent des pêches et des océans. Conformément à la motion adoptée par la Chambre le 26 mai 2020, au paragraphe 108(2) du Règlement et à la motion adoptée le 1^{er} juin 2020, le Comité tient une séance d'information avec la ministre et des représentants ministériels au sujet de la réponse du gouvernement au glissement de terrain de Big Bar.

La réunion d'aujourd'hui se déroule par vidéoconférence. Les délibérations sont publiques et diffusées sur le site Web de la Chambre des communes. À titre d'information, la webémission montrera la personne qui a la parole plutôt que l'ensemble du Comité.

Pour faciliter la tâche aux membres du Comité, à la ministre et aux témoins, j'aimerais mentionner quelques règles à suivre.

L'interprétation dans le cadre de cette vidéoconférence fonctionnera de façon assez semblable à l'interprétation durant une réunion ordinaire du Comité. Vous avez le choix, au bas de votre écran, entre le parquet anglais et le parquet français. Pendant votre intervention, si vous avez l'intention de passer d'une langue à l'autre, vous devrez chaque fois changer de canal en fonction de la langue dans laquelle vous vous exprimez. Vous devriez prévoir une brève pause lorsque vous changez de langue.

Avant de prendre la parole, veuillez attendre que je vous nomme. Lorsque vous êtes prêt à vous exprimer, veuillez cliquer sur l'image du microphone pour activer votre micro. Je vous rappelle que toutes les observations des députés et des témoins doivent être adressées au président.

Si un député souhaite faire un rappel au Règlement, il devrait activer son micro et annoncer qu'il souhaite faire un rappel au Règlement. Si un député souhaite réagir au rappel au Règlement de l'un de ses collègues, je l'encourage à utiliser la fonction « Lever la main ». Pour ce faire, vous n'avez qu'à cliquer sur l'icône « Participants », au bas de votre écran et lorsque la liste s'affichera, vous verrez que vous pouvez cliquer sur la fonction « Lever la main » à côté de votre nom. Cela indiquera à la présidence que vous souhaitez prendre la parole et cela permettra de conserver l'ordre chronologique des intervenants.

Lorsque vous parlez, veuillez vous exprimer lentement et clairement. Lorsque vous n'avez pas la parole, votre microphone devrait être éteint. L'utilisation d'un casque d'écoute est vivement recommandée.

Si un problème technique survient — avec l'interprétation ou le son, par exemple —, veuillez en aviser immédiatement la prési-

dence et l'équipe technique s'occupera du problème. Veuillez noter que nous devons peut-être suspendre la séance pendant ce temps, afin de veiller à ce que tous les membres du Comité puissent participer pleinement à la réunion.

Avant de commencer, je demanderais à tout le monde de cliquer sur le coin supérieur droit de leur écran pour activer l'affichage en mode « galerie ». Cela vous permettra de voir tous les participants à la réunion et les participants pourront se voir les uns les autres.

Maintenant, j'aimerais évidemment souhaiter la bienvenue à nos témoins.

Aujourd'hui, nous accueillons l'honorable Bernadette Jordan, ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne. Bienvenue, madame la ministre.

Elle est accompagnée aujourd'hui de Timothy Sargent, sous-ministre, de Jean-Guy Forgeron, sous-ministre adjoint principal, Politiques stratégiques, de Jen O'Donoghue, sous-ministre adjointe et dirigeante principale des finances, de Sylvie Lapointe, sous-ministre adjointe, Gestion des pêches et des ports, de Dominic Laporte, sous-ministre adjoint, Ressources humaines et Services intégrés, de Mario Pelletier, commissaire à la Garde côtière canadienne, d'Andy Smith, sous-commissaire, Stratégie et construction navale et de Rebecca Reid, directrice générale régionale de la Région du Pacifique.

Je souhaite la bienvenue à tous les témoins et je les remercie de comparaître aujourd'hui. Je sais que certains d'entre vous ont déjà comparu devant notre comité. Bien entendu, je tiens à remercier chaleureusement la ministre de nous consacrer deux heures aujourd'hui.

Madame la ministre, vous avez six minutes ou moins pour faire votre exposé. Vous avez la parole.

L'hon. Bernadette Jordan (ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne): Merci beaucoup.

Bonjour tout le monde. Je suis heureuse d'être ici avec vous aujourd'hui et de m'adresser aux membres du Comité à titre de ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne.

Tout d'abord, je tiens à vous féliciter, monsieur McDonald, de votre élection à la présidence, et j'aimerais remercier les autres députés qui font partie de ce comité très important. Comme vous le savez, j'ai eu l'honneur non seulement de faire partie de votre comité, mais aussi de le présider. J'aimerais ajouter que j'ai énormément aimé travailler avec vous tous pendant ces trois années et demie.

• (1415)

[Français]

Je sais à quel point il sera important d'écouter les conseils des députés quand nous travaillerons ensemble, au cours des semaines, des mois et des années à venir, pour gérer les défis et relever les possibilités d'exploiter le secteur des pêches et des océans.

[Traduction]

Je vous remercie de m'avoir invitée à discuter de l'engagement du Canada à l'égard de nos pêcheries de saumon et, en particulier, des mesures que nous avons prises et que nous continuerons de prendre dans les circonstances particulièrement difficiles de la COVID-19, en ce qui concerne le glissement rocheux dans le fleuve Fraser, à Big Bar, en Colombie-Britannique.

Comme vous l'avez mentionné, je suis accompagnée aujourd'hui du sous-ministre, Tim Sargent, du commissaire de la Garde côtière canadienne, Mario Pelletier et de nombreux autres représentants ministériels. Après mon exposé, les représentants et moi-même serons heureux de répondre à vos questions.

Comme vous le savez, le gouvernement du Canada s'est engagé à établir des partenariats solides pour aider à gérer nos pêcheries de saumon. Cet engagement a été mis en évidence lors de l'intervention d'urgence sans précédent de l'été dernier en vue d'atténuer les répercussions du glissement rocheux survenu à Big Bar, au nord de Lillooet, en Colombie-Britannique.

Nous avons travaillé fort et en étroite collaboration avec la province de la Colombie-Britannique et les Premières Nations concernées. Une équipe de commandement en cas d'incident, dirigée conjointement par le gouvernement fédéral, le gouvernement de la Colombie-Britannique et les gouvernements des Premières Nations, s'est efforcée de résorber cette crise au cours de l'été. Les travaux se sont poursuivis à l'automne, à l'hiver et au printemps derniers, avec l'appui d'autres ministères et organismes, de groupes d'intervenants et d'experts en géotechnique et en hydrologie.

Je tiens à souligner que ce groupe de professionnels et de bénévoles dévoués a consacré de longues heures à relever ce défi logistique complexe.

En janvier, à la suite d'une demande de propositions, un contrat de 17,6 millions de dollars a été octroyé à Peter Kiewit Sons ULC, une entreprise de construction établie à Burnaby, pour retirer les débris rocheux. Ces travaux ont notamment visé à construire une route de montagne pour accéder au site et ainsi permettre l'élimination de blocs rocheux massifs. Il a fallu faire sauter d'énormes rochers dans l'eau pour retirer les obstacles et ralentir le débit de l'eau.

Mon premier voyage en Colombie-Britannique à titre de ministre a eu lieu à Big Bar, en janvier, ce qui m'a permis de voir de mes propres yeux les progrès et le travail réalisés pour faire face à ce glissement dramatique. Le premier dynamitage, en février, a été suivi d'une deuxième série de dynamitages qui a commencé en mars. Les travaux routiers se poursuivent pour sécuriser l'accès par voie terrestre et, tout au long du processus, une archéologue collabore activement et directement avec deux Premières Nations de la région pour préserver la valeur historique naturelle de ce site.

Nous espérons tous que le problème pourrait être résolu rapidement, mais l'élimination du blocage s'est avérée être une tâche colossale et il va falloir des ressources considérables pour y parvenir de manière adéquate. Il faut planifier en fonction de chaque résultat

visé et mettre en œuvre des mesures d'atténuation pour nous assurer de faire tout notre possible pour préserver la survie de ces populations de poissons. C'est exactement ce que nous faisons.

À titre de ministre, j'accorde une priorité extrêmement élevée à la protection, à la conservation et au rétablissement des stocks de saumon sauvage du Pacifique en Colombie-Britannique. Mes actions sont guidées par le Plan de mise en œuvre de la Politique concernant le saumon sauvage du Canada. Ce plan souligne l'importance du maintien de la biodiversité de ces stocks, ainsi que leur importance pour les peuples autochtones, les pêcheurs commerciaux et récréatifs et la population de la Colombie-Britannique en général. Près de la moitié des stocks de saumon quinnat de la Colombie-Britannique sont en déclin, et ceux du saumon quinnat du fleuve Fraser sont sur le point de s'effondrer. Plus que jamais, nous devons veiller à protéger nos stocks de saumon sauvage.

Les mesures prises par notre gouvernement pour répondre pleinement aux 75 recommandations formulées dans le *Rapport de 2012 sur la Commission d'enquête sur le déclin des populations de saumon rouge du fleuve Fraser*, rédigé par le juge Cohen, ont été intégrées à nos travaux permanents sur l'habitat, la science, l'aquaculture et la gestion des pêches. Comme les membres de votre comité le savent bien, nous sommes sur la bonne voie, mais il nous reste encore beaucoup à faire pour protéger notre saumon sauvage du Pacifique.

Nous nous sommes engagés à travailler avec la Colombie-Britannique pour veiller à ce que nos stratégies concernant le saumon du Pacifique soient coordonnées, cohérentes et interreliées. Nous avons collaboré étroitement à la création du Fonds de rétablissement et d'innovation pour le saumon de la Colombie-Britannique, un programme fédéral-provincial de 142 millions de dollars à frais partagés, financé conjointement avec le gouvernement de la Colombie-Britannique. Ce fonds soutiendra la viabilité à long terme du secteur du poisson et des fruits de mer de la Colombie-Britannique.

Nous avons versé une contribution supplémentaire de 5 millions de dollars au Fonds de dotation pour le saumon du Pacifique, afin d'appuyer la Fondation du saumon du Pacifique, qui accomplit un travail remarquable et qui compte pour beaucoup dans l'élaboration de plans et de programmes visant à protéger et à rétablir les stocks de saumon sauvage du Pacifique et restaurer son habitat.

Nous avons annoncé un financement supplémentaire de 15 millions de dollars pour soutenir l'évaluation des stocks, le programme de marques métalliques codées et la surveillance des prises de saumon du Pacifique. Ces investissements contribuent à nos obligations en vertu du Traité canado-américain portant sur le saumon du Pacifique, et ils visent à mieux gérer la pêche au saumon sur la côte Ouest.

Enfin, nous investissons 107 millions de dollars pour appuyer la mise en œuvre de la nouvelle Loi sur les pêches, qui prévoit le financement de l'évaluation des principaux stocks de poisson au Canada.

Comme je l'ai mentionné au début, les collectivités autochtones et côtières ont été, et continueront d'être, en première ligne des efforts de conservation du saumon. Nous continuerons de travailler avec les Premières Nations et d'autres intervenants clés pour améliorer notre compréhension des tendances liées aux stocks de saumon, pour protéger et conserver les habitats du saumon et pour assurer la durabilité des populations de saumon du Canada.

En août dernier, mon ministère a publié son *Rapport sur l'état du saumon du Pacifique au Canada*, le tout premier aperçu de la manière dont le saumon réagit au changement climatique, dans lequel des scientifiques du ministère des Pêches et des Océans ont présenté et commenté des observations et des études scientifiques sur les populations de saumon du Pacifique et leurs écosystèmes.

Au cours de l'année prochaine et au-delà, mon ministère et moi-même nous concentrerons sur ces mesures et sur d'autres initiatives visant à préserver et à reconstituer les stocks de saumon du Pacifique, en privilégiant les mesures visant à garantir le rétablissement et la viabilité du saumon pour les générations futures de Canadiens.

C'est ce qui termine mon exposé, monsieur le président. Je serai heureuse de répondre aux questions.

● (1420)

Le président: Je vous remercie, madame la ministre. Vous avez dépassé un peu le temps imparti, mais je suis sûr que nous nous rattraperons au cours de la réunion.

Nous passons maintenant aux questions. Pour le Parti conservateur, nous entendons M. Arnold. Il a six minutes ou moins.

M. Mel Arnold (North Okanagan—Shuswap, PCC): Nous sommes heureux de vous revoir, madame la ministre, au Comité permanent des pêches et des océans. C'est la première fois que vous revenez au Comité à titre de ministre, après avoir passé quelques années à titre de membre et présidente du Comité.

Maintenant que vous êtes ministre des Pêches et des Océans depuis environ six mois, quelles sont, selon vous, les quatre ou cinq plus grandes menaces à l'avenir des stocks de saumon du fleuve Fraser?

L'hon. Bernadette Jordan: Tout d'abord, monsieur Arnold, j'ai beaucoup aimé travailler avec vous au cours des trois années et demie pendant lesquelles j'ai fait partie du Comité permanent des pêches et des océans. J'ai hâte de participer aux discussions que nous continuerons d'avoir et aux bonnes relations que nous avons entretenues au cours des dernières années.

Les stocks de saumon du fleuve Fraser font face à un certain nombre de problèmes. Le glissement de terrain de Big Bar est bien entendu un problème important. En effet, c'était un énorme glissement de terrain. Le bloc rocheux était aussi haut qu'un immeuble de 33 étages et aussi large que 17 étages et il a donc eu un impact important sur le fleuve Fraser et sur la capacité des stocks de se déplacer par voie directe.

Le changement climatique représente manifestement un défi pour les stocks de saumon. Nous sommes également très préoccupés par le déclin complet du saumon quinnat, en particulier, et nous faisons tout notre possible pour remédier à cette situation. Évidemment, la restauration de l'habitat représentera un défi, tout comme celle des côtes.

Ce sont toutes des choses sur lesquelles nous travaillons activement pour contrer le déclin des stocks de saumon.

M. Mel Arnold: Je vous remercie, madame la ministre.

Selon le ministère des Pêches et des Océans, le glissement de terrain s'est produit entre les mois d'octobre et de novembre 2018, donc environ 14 mois avant l'octroi du contrat à Peter Kiewit Sons, à la mi-janvier 2020. Au cours de cette période de 14 mois, nous avons observé environ deux mois d'activités, c'est-à-dire en juillet

et en août 2019, mais aucun travail sur la restauration du passage des poissons n'a été entrepris avant janvier 2020.

La modélisation actuelle indique que les saumons ne pourront peut-être pas traverser le site lorsque les débits seront élevés. Les débits devraient être élevés cette année en raison de la forte accumulation de neige, et il se pourrait donc qu'il n'y ait pas assez d'espace pour laisser passer les poissons.

Le ministère a-t-il établi un plan pour faire le nécessaire si le passage des poissons ne se fait pas naturellement?

L'hon. Bernadette Jordan: Depuis que nous avons été informés du glissement de terrain, nous travaillons activement sur les efforts de rétablissement et nous avons immédiatement commencé à travailler avec les collectivités, la province et la communauté des Premières Nations l'été dernier pour faire passer les saumons dans la zone aussi rapidement que possible. Malheureusement, certains travaux ont dû être suspendus à cause du temps. En effet, pendant l'automne, il y a eu des niveaux d'eau élevés et des inondations. Mais les travaux ont commencé immédiatement après l'attribution du contrat à l'entreprise Peter Kiewit Sons, et nous poursuivons nos efforts de planification continue pour le site.

Pour réduire les difficultés, nous avons notamment créé deux groupes de travail. Ainsi, pendant que les travaux sont en cours, ces groupes travaillent sur les prochaines mesures à prendre, au cas où les choses ne fonctionneraient pas. Nous tentons continuellement de trouver la meilleure façon de progresser. Nous savons que c'est un travail colossal. Comme je l'ai dit, c'est un énorme glissement de terrain et il va falloir beaucoup de travail et de ressources pour nettoyer le site. Nous continuons donc d'examiner différentes façons d'atténuer les difficultés avec lesquelles nous sommes aux prises, afin que le saumon du fleuve Fraser puisse franchir le passage.

Nous savons à quel point ces poissons sont importants pour les collectivités, ainsi que pour la culture de la Colombie-Britannique, et nous cherchons donc continuellement d'autres moyens de répondre à ces préoccupations.

● (1425)

M. Mel Arnold: Merci, madame la ministre.

Le ministère a-t-il un plan pour le rétablissement des stocks de poissons qui ont été essentiellement décimés parce qu'il n'y avait pas de passage l'année passée? Le saumon du Pacifique a un cycle pluriannuel; il ne fraye qu'une fois et meurt. Le cycle de reproduction qui a été perdu l'an dernier ne sera pas rétabli avant des années.

L'hon. Bernadette Jordan: Monsieur Arnold, nous continuons à examiner des plans et des mesures à court et à long terme pour favoriser le rétablissement des stocks de saumon dans le contexte du glissement de terrain de Big Bar. Pour aider une bonne partie des stocks de saumon du haut Fraser qui ne sont pas en bon état, nous explorons présentement des options d'amélioration de la conservation d'urgence qui font intervenir l'écloserie.

Il est important que nous continuions à examiner toutes ces options, et nous sommes déterminés à favoriser le rétablissement de ces poissons.

M. Mel Arnold: Merci.

Monsieur le président, combien de temps reste-t-il?

Le président: Vous disposez de 25 secondes.

M. Mel Arnold: Est-ce qu'on survole encore le fleuve pour s'assurer que le passage n'est pas bloqué.

L'hon. Bernadette Jordan: Nous avons mis en place un certain nombre de mesures différentes. Nous allons commencer la mise en place du système Whooshh, la pompe pneumatique à poisson, dont la construction est en cours, pour que les poissons puissent passer, de même que d'un passage naturel. Ce ne sont que deux des mesures.

Nous continuons à examiner d'autres façons dont nous pouvons faire en sorte que les poissons puissent passer cette année.

Le président: Merci.

Nous passons maintenant à M. Hardie, qui dispose d'un maximum de six minutes.

M. Ken Hardie (Fleetwood—Port Kells, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

C'est bon de vous voir, madame la ministre. Vous étiez assise juste à côté de moi habituellement et je pouvais facilement connaître vos opinions, en fait. C'était bien.

Je veux d'abord parler des plus récentes nouvelles sur le projet et des coûts. Nous avons accordé un contrat de 17,6 millions de dollars à Peter Kiewit Sons. Aux dernières nouvelles, le montant du contrat s'élève maintenant à 52,5 millions de dollars et peut-être même plus.

S'agit-il de dépassements de coûts en tant que tels, ou la portée du projet a-t-elle changé?

L'hon. Bernadette Jordan: Il ne s'agit pas de dépassements de coûts, mais de mesures qui doivent être mises en place. Nous savions dès le départ que ce serait un projet important. La première phase a été le contrat de 17 millions de dollars attribué à Kiewit Sons. Évidemment, nous espérions que cela permettrait de faire tout ce qu'il fallait, mais nous savions dès le départ que la tâche serait énorme et que nous continuerions de trouver les moyens nécessaires...

Il est essentiel de veiller à ce que ces poissons puissent passer. Nous continuerons à y travailler avec la province, de même qu'avec les communautés autochtones, car nous savons à quel point il est important de nous assurer que les poissons peuvent passer.

M. Ken Hardie: Monsieur le président, selon des estimations que nous avons entendues, le glissement aurait eu peut-être lieu vers le début du mois de novembre 2018, et ce n'est qu'en juin de l'an dernier, je pense, que les communautés locales ont remarqué que quelque chose n'allait pas.

Qu'est-ce que cela nous indique sur la nécessité, si l'on veut, d'assurer une surveillance plus constante et améliorée de l'état du fleuve?

L'hon. Bernadette Jordan: Je pense que l'une des choses que nous ne devons pas oublier, c'est qu'il s'agit d'un endroit extrêmement isolé. Cette zone n'est pas surveillée de façon régulière — même les communautés locales n'étaient pas au courant du glissement. Dès que nous avons été mis au courant de la situation, nous avons agi très rapidement pour résoudre les problèmes que nous avons vus.

Les travaux que les gens de la communauté autochtone, le MPO et des gens de la province ont effectués sur le terrain pour faire passer les poissons l'été dernier ont été très inspirants. Tout le monde s'est réuni avec un objectif commun. Ils savaient qu'il fallait le faire, et ce groupe de gens a déplacé manuellement plus de 60 000 poissons.

Je pense que cela montre à quel point c'est important et que les gens sont prêts à faire tout ce qu'ils doivent faire pour s'assurer que les poissons passent.

• (1430)

M. Ken Hardie: Puisqu'on parle des gens sur le terrain, je crois comprendre que la ministre a été sur le terrain très tôt dans le processus, lors d'un agréable séjour dans cette région en janvier. Vous avez pu voir de vos propres yeux les conditions de travail, en plus des conditions techniques pour apporter l'équipement sur la rive du fleuve afin que les travaux soient effectués.

Si possible, j'aimerais que vous nous donniez une idée de ce que vous avez vu quand vous étiez là-bas, et du froid qu'il faisait.

L'hon. Bernadette Jordan: C'était probablement le temps le plus froid que j'ai jamais connu à l'extérieur.

J'ai été assermentée à environ 13 heures un jour de novembre, et vers 16 h 30, j'avais entendu parler de Big Bar. Par conséquent, ce dossier est une priorité pour notre ministère depuis le tout début. C'était important pour moi de me rendre à Big Bar. J'ai eu la chance d'y aller avec mon secrétaire parlementaire, Terry Beech, pour voir le bloc rocheux de mes yeux. On parle d'un important glissement — c'est presque incroyable. C'est assez impressionnant de voir tout le travail qui doit être accompli pour dégager le passage. Le bloc rocheux en tant que tel, comme je l'ai dit plus tôt, était aussi haut qu'un immeuble de 33 étages et aussi large que 17 étages.

J'ai pu rencontrer les chefs des communautés des Premières Nations pendant mon séjour. Comme moi au début, ils se demandaient pourquoi on ne déplaçait pas simplement les roches. Il ne s'agit pas simplement de déplacer quelques roches: dégager ce passage nécessite énormément de travail. On a vraiment de bonnes choses à dire quant à la quantité de travail que nous avons pu accomplir en coopération avec les communautés des Premières Nations de la région, et la province, pour nous assurer de dégager le passage.

M. Ken Hardie: Lorsque nous avons constaté qu'il y avait un obstacle et nous avons travaillé à faire en sorte que le saumon le contourne, plusieurs choses ont été essayées: le ramasser, le transporter par camion au-dessus de l'obstacle, etc. Nous comprenons que le taux de survie des poissons qui ont subi certains de ces processus n'était pas bon du tout.

Étant donné qu'il y a toujours un obstacle à cet endroit, a-t-on fait des estimations quant au nombre de poissons que nous allons réussir à déplacer?

L'hon. Bernadette Jordan: L'an dernier, nous avons pu déplacer 60 000 poissons avec de l'aide et ensuite, 220 000 poissons sont passés seuls. Nous continuons à travailler présentement à ce qu'on appelle le système Whooshh, ou la pompe pneumatique à poisson, qui, nous croyons, aura des répercussions importantes sur notre capacité à déplacer plus de poissons, de même qu'au passage de poissons naturel qui est aussi en construction à ce moment-ci.

Monsieur Sargent, je ne sais pas si vous voulez ajouter quelque chose à ce sujet par rapport à ce à quoi nous nous attendons cet été.

M. Timothy Sargent (sous-ministre, ministère des Pêches et des Océans): J'aimerais laisser notre directrice générale régionale de la Région du Pacifique répondre à la question.

Mme Rebecca Reid (directrice générale régionale, Région du Pacifique, ministère des Pêches et des Océans): Je peux répondre à la question. Cette année, nous nous attendons à une montaison relativement faible des stocks de saumon quinnat et de saumon rouge également. Nous ne nous attendons pas à ce que beaucoup de poissons passent, mais nous sommes prêts, avec des mesures de mise en valeur, de sorte que lorsque les poissons arriveront, nous pourrions les déplacer vers des écloséries pour favoriser la meilleure production de poissons possible.

Le président: Merci.

Merci, monsieur Hardie.

Madame Gill, je crois comprendre que vous cédez votre temps d'intervention de six minutes à M. Arnold.

Monsieur Arnold, allez-y quand vous êtes prêt, s'il vous plaît.

M. Mel Arnold: Merci, monsieur le président.

Madame la ministre, quels plans ont été mis en place pour le rétablissement des stocks perdus? Que fera-t-on au cours des six prochains mois, de la prochaine année ou des deux prochaines années pour favoriser le rétablissement de ces stocks qui ont été si durement touchés l'an dernier? Nous savons que ce sont pendant les toutes premières montaisons que les stocks ont le plus de difficultés.

L'hon. Bernadette Jordan: Comme je l'ai dit, notre gouvernement examine des mesures, tant à court qu'à long terme, pour favoriser le rétablissement des stocks. Nous savons qu'une bonne partie des stocks de saumon du haut Fraser ne sera pas en bon état, et nous étudions donc des mesures d'amélioration de la conservation d'urgence, ce qui inclut les écloséries. Je dirais que l'installation de rétention est ouverte depuis le 3 juin, mais nous continuons également à examiner toutes les options pour favoriser le rétablissement de ces stocks.

Monsieur le sous-ministre, je me demande si vous voulez ajouter quelque chose.

• (1435)

M. Timothy Sargent: Je vais vous laisser répondre à la question, madame Reid.

Mme Rebecca Reid: Oui, nous avons mis en place un certain nombre de mesures d'atténuation. Bien entendu, la première chose que nous voulons faire est de rétablir le passage naturel des poissons, et les mesures dont a parlé la ministre seront très utiles en ce sens. De plus, nous avons nos écloséries, le stockage temporaire, et nous avons des plans pour déplacer les poissons vers les écloséries.

En outre, à plus long terme, nous entreprenons une étude pour examiner les besoins au-delà du glissement de terrain de Big Bar et nous effectuons une étude pour voir quelles mesures doivent être prises pour aider ces poissons à long terme.

M. Mel Arnold: Merci, monsieur le président.

Je ne m'étais pas rendu compte que c'était censé être au tour du Bloc. Je crois que c'était censé être au tour de M. Fast, et j'aimerais donc lui céder le reste de mon temps.

Le président: Allez-y quand vous êtes prêt, monsieur Fast.

L'hon. Ed Fast (Abbotsford, PCC): Merci.

Madame la ministre, vous avez mentionné que vous êtes allée sur les lieux du glissement de terrain de Big Bar. Vous avez parlé des gens sur le terrain, et vous savez donc que les glissements rocheux

sont fréquents, en fait, le long du fleuve Fraser. Le ministère des Pêches et des Océans a été mis au courant du glissement de Big Bar en juin 2019. Cependant, d'après des images satellites, je crois que le glissement s'est produit quelque part entre octobre et novembre 2018. Nous avons perdu un temps précieux pour les travaux de restauration, peut-être de six à huit mois.

J'imagine que le ministère surveille régulièrement le fleuve Fraser pour voir si des glissements se produisent, n'est-ce pas?

L'hon. Bernadette Jordan: C'est exact. Nous faisons de la surveillance lorsqu'il y a des activités de pêche en cours. S'il n'y avait pas de pêche à ce moment-là, nous n'aurions pas fait de surveillance. Une fois que nous avons constaté que le glissement s'était produit, nous avons agi rapidement en fonction de ce que nous avons appris et nous avons tout de suite commencé à travailler pour atténuer les problèmes auxquels nous étions confrontés en raison du glissement.

L'hon. Ed Fast: Dans quelle mesure le ministère utilise-t-il des images satellites pour surveiller ce qui se passe le long du canyon du Fraser?

L'hon. Bernadette Jordan: Je vais demander au sous-ministre de répondre, s'il vous plaît.

M. Timothy Sargent: Encore une fois, madame Reid.

Mme Rebecca Reid: Tout d'abord, du côté de la surveillance aérienne, nous en faisons régulièrement, le long du fleuve, lorsqu'il y a des activités de pêche.

Pour ce qui est de l'imagerie satellite, nous utilisons cette technologie de plus en plus. Je pense que nous veillerons à l'utiliser plus efficacement. Je pense que c'est quelque chose qui se développera davantage.

L'hon. Ed Fast: Pourriez-vous envisager d'augmenter le nombre de vols qui ont lieu en dehors des saisons de pêche, du moins sur une base occasionnelle, pour que des glissements comme celui-là ne passent pas inaperçus, car ces retards créent des problèmes importants pour la survie de nos saumons?

L'hon. Bernadette Jordan: Comme je l'ai dit, nous prenons un certain nombre de choses en considération lorsque nous examinons comment nous allons procéder pour le fleuve Fraser à l'avenir. Je suis sûr que c'est une idée que nous pourrions prendre en considération également et que nous examinerons.

L'hon. Ed Fast: Pourrions-nous vous demander de faire rapport au Comité des mesures supplémentaires qui sont prises pour que nous soyons informés en temps voulu de tout glissement de terrain afin que des mesures de restauration puissent être prises si nécessaire?

L'hon. Bernadette Jordan: Oui.

L'hon. Ed Fast: Merci.

Comme vous le savez, sur la côte Ouest, la survie du saumon sauvage est menacée. Vous avez parlé du saumon quinnat. Il est essentiel d'intervenir rapidement pour bon nombre de ces problèmes.

Je remarque que vous avez fait référence au rapport de la Commission Cohen. Combien de recommandations de la Commission Cohen avez-vous entièrement mises en œuvre et combien sont toujours en suspens?

L'hon. Bernadette Jordan: En 2018, Pêches et Océans Canada a donné suite aux 75 recommandations du rapport de la Commission Cohen. Nous reconnaissons que la mise en œuvre de bon nombre des recommandations est à la fois continue et progressive. De nombreux engagements à l'égard de mesures continues sont contenus dans le plan de mise en œuvre de la Politique concernant le saumon sauvage 2018-2022, qui présente des activités et des approches précises qui seront dirigées par le ministère dans le but de rétablir, de maintenir...

• (1440)

L'hon. Ed Fast: Madame la ministre, je ne vous demandais pas...

L'hon. Bernadette Jordan: Oui. Je suis encore en train de parler. Vous m'avez posé une question et j'essaie d'y répondre.

L'hon. Ed Fast: Je le sais. Je suis désolé, mais c'est mon temps d'intervention. Je ne voulais pas que vous lisiez des points de discussions. Je veux seulement une réponse simple sur le nombre de recommandations auxquelles vous avez donné suite. Vous avez dit que vous aviez pris des mesures pour chacune d'entre elles.

Nous avons examiné ces recommandations et dans bien des cas, tant l'industrie de la pêche commerciale que l'industrie de la pêche récréative diraient qu'elles n'ont pas été mises en œuvre. Elles ont peut-être été examinées, il y a peut-être eu une réponse écrite, mais aucune mesure n'a été prise.

L'hon. Bernadette Jordan: Comme je le disais...

Le président: Excusez-moi, monsieur Fast. Votre temps est écoulé.

L'hon. Ed Fast: Très bien.

Le président: Peut-être que la ministre pourra vous fournir des réponses par écrit à une date ultérieure.

L'hon. Ed Fast: Je lui en serais reconnaissant. Merci.

Le président: Nous allons maintenant passer à M. Johns pour un maximum de six minutes.

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Merci, monsieur le président, et merci, madame la ministre, d'être des nôtres aujourd'hui.

Je veux remercier le ministère de m'avoir amené, en même temps que notre ancien collègue Fin Donnelly, à Big Bar de telle sorte que nous puissions constater sur place les difficultés qui doivent être surmontées là-bas.

Madame la ministre, nous savons que les niveaux de certains stocks étaient faibles même avant le glissement de terrain de Big Bar. J'aimerais simplement que vous nous indiquiez si vous avez un plan bien établi quant à la façon dont vous allez mettre en œuvre les mesures de remise en état des stocks de saumon touchés par le glissement de terrain, mais aussi des autres stocks affaiblis de saumon du Fraser.

L'hon. Bernadette Jordan: Comme je l'ai dit, nous examinons différentes mesures concernant les stocks de saumon du fleuve Fraser, surtout dans le contexte du glissement de terrain de Big Bar. Nous explorons notamment des options d'amélioration de la conservation d'urgence qui font intervenir l'écloserie. Nous avons déjà amorcé le travail. L'installation de rétention est maintenant ouverte à cette fin.

Avec la modernisation de la Loi sur les pêches, nous nous sommes bien sûr aussi engagés à mettre en œuvre des plans pour le rétablissement des stocks. Tout ce processus est en marche.

Il y a différents enjeux à régler dans le cas du saumon. Il faut notamment remettre en état son habitat, ce que nous nous employons à faire avec le concours des collectivités touchées au moyen du Fonds de restauration et d'innovation pour le saumon de la Colombie-Britannique. Il y a aussi le problème de l'érosion des côtes. Nous prenons donc différentes mesures pour contribuer à la protection de ces stocks.

M. Gord Johns: J'aimerais beaucoup que nous approfondissions certains de ces éléments. Vous avez parlé des écloseries. Nous savons qu'il y a un certain nombre d'écloseries exploitées par le ministère en Colombie-Britannique, mais il n'y en a pas à ma connaissance dans le moyen et le haut Fraser, c'est-à-dire dans la région où réside le saumon affecté par le glissement de terrain de Big Bar. S'il y avait des écloseries dans ce secteur, on pourrait s'en servir pour accélérer le rétablissement des populations touchées. Que comptez-vous faire à ce chapitre, madame la ministre?

L'hon. Bernadette Jordan: Il y a justement un plan prévoyant le recours à des écloseries pour la région du haut Fraser.

Peut-être que notre sous-ministre pourrait vous en dire plus long à ce sujet.

M. Timothy Sargent: Je crois que Mme Reid est peut-être mieux placée que moi pour répondre à cette question.

Mme Rebecca Reid: On procède actuellement à une étude de faisabilité pour examiner les infrastructures actuellement disponibles en amont du site de Big Bar pour ce qui est des écloseries, et déterminer combien il faudrait investir dans ces installations pour appuyer les activités de mise en valeur des stocks. Il y a certes donc des travaux déjà en cours pour savoir exactement de quoi il en retourne à ce sujet, et...

M. Gord Johns: Compte tenu de l'état de crise actuel, le ministère s'est-il engagé à accélérer la mise en œuvre de ce projet?

L'hon. Bernadette Jordan: Nous nous sommes d'ores et déjà engagés à tout mettre en œuvre pour atténuer les difficultés causées par le glissement de terrain de Big Bar. Ce sont autant de pistes de solutions que nous explorons. Nous voulons nous assurer de faire tout en notre pouvoir pour permettre le passage naturel des poissons, mais nous considérons également d'autres mesures pour nous attaquer au problème à plus long terme de la diminution des stocks.

M. Gord Johns: Vous avez parlé de l'habitat et du Fonds de restauration et d'innovation pour le saumon de la Colombie-Britannique. D'après nous, et c'est l'avis encore une fois de Fin Donnelly, qui est maintenant président de la Rivershed Society, et de bon nombre des organisations qui s'intéressent au sort du Fraser, il faudrait environ 250 millions de dollars juste pour le Fraser. Pour leur part, les autorités le long du littoral estiment qu'il nous faudrait quelque 500 millions de dollars pour le rétablissement, seulement pour les cinq prochaines années. Le montant de 148 millions de dollars actuellement prévu dans le cadre de ce fonds semble donc nettement insuffisant pour répondre à ces besoins.

Pouvez-vous prendre l'engagement de faire le nécessaire pour rétablir nos stocks et assurer la protection de leur habitat?

L'hon. Bernadette Jordan: Monsieur le président, j'arrive difficilement à réactiver mon microphone. Je suis désolée.

Je peux vous dire que nous travaillons en étroite collaboration avec [*Difficultés techniques*].

• (1445)

Le président: Votre micro est en mode sourdine, madame la ministre.

L'hon. Bernadette Jordan: Je suis désolée. Je ne sais pas trop pourquoi ce problème revient sans cesse.

Je vous rappelle que le Fonds de restauration et d'innovation pour le saumon de la Colombie-Britannique est un programme que nous gérons conjointement avec la province. Des projets d'une valeur totalisant plus de 70 millions de dollars ont déjà été approuvés. Nous continuons d'évaluer des projets de façon régulière.

Nous savons qu'il y a beaucoup à faire pour rétablir les stocks de saumon, mais nous devons travailler de concert avec la province pour que ce programme puisse se poursuivre.

M. Gord Johns: Je comprends. Je peux vous dire à ce sujet que de très nombreuses demandes ont été refusées dans ma circonscription. Selon les populations côtières ainsi que les gens qui font du bénévolat là-bas, surtout des pêcheurs récréatifs, c'est absolument nécessaire. Ces gens-là estiment que les investissements du gouvernement sont loin d'être suffisants.

Je me réjouis que vous ayez mentionné la commission Cohen et la mise en œuvre de ces recommandations. Comme nous le savons tous, le juge Cohen a indiqué que l'aquaculture en enclos à filet a un impact considérable sur les stocks du fleuve Fraser, surtout pour le saumon sockeye. Nous savons qu'il y a actuellement des quantités records de poux du poisson, et des exploitations aquacoles avec enclos à filet aux prises avec des poissons infectés, notamment par le RVP, sans compter les mortalités massives que nous avons dû constater récemment.

Le gouvernement n'a toujours pas présenté son plan pour la transition vers l'aquaculture en parcs clos. Quand ce plan sera-t-il prêt et à quel moment sera-t-il mis en œuvre?

L'hon. Bernadette Jordan: Comme vous le savez, monsieur Johns, ma lettre de mandat indiquait clairement que nous devions passer des enclos à filet aux parcs clos. Vous savez également que nous poursuivons le processus de consultation à cette fin. C'est un aspect extrêmement important pour les communautés des Premières Nations ainsi que pour le gouvernement de la Colombie-Britannique. Nous travaillons en collaboration et en consultation avec eux pour prendre ces mesures...

M. Gord Johns: Je vous dirais que ce n'était pas si clair dans votre lettre de mandat, parce que l'on vous demandait de passer aux parcs clos d'ici 2025, et non...

L'hon. Bernadette Jordan: Nous continuons de travailler en consultation avec les communautés des Premières Nations qui seront touchées, et nous trouvons des solutions au fur et à mesure.

Le président: Merci, monsieur Johns.

Nous passons maintenant au deuxième tour de questions.

Monsieur Calkins, vous avez un maximum de cinq minutes.

M. Blaine Calkins (Red Deer—Lacombe, PCC): Merci, monsieur le président.

Madame la ministre, le 10 mars dernier, soit il y a presque trois mois jour pour jour, j'ai demandé à des fonctionnaires qui comparaissaient devant le Comité quelle était la situation des écloséries en

réserve sur le Fraser et si l'on pouvait s'en servir pour préserver le matériel génétique ou les populations qui sont à risque actuellement.

Il y a une chose que j'aimerais bien savoir, madame la ministre, et je présume que vous devriez demander à l'un de vos collaborateurs de répondre. Mme Reid avait alors répondu à ma question en indiquant que l'on examinait la situation. Elle a précisé aujourd'hui que l'on était encore à étudier cette possibilité. Je veux savoir où on en est rendu exactement. Est-il possible de remettre en service les écloséries de Quesnel et d'Eagle River? Si vous envisagez des solutions misant sur les écloséries, et qu'il ne s'agit pas de celles de Quesnel et d'Eagle River, pouvez-vous nous dire où sont ces écloséries?

L'hon. Bernadette Jordan: Je vais effectivement demander à mon sous-ministre de bien vouloir vous répondre.

M. Timothy Sargent: Madame Reid, pouvez-vous faire le point sur la situation?

Mme Rebecca Reid: Nous avons établi un plan pour effectuer ce travail. Comme je l'indiquais, le processus est enclenché, mais cela va prendre un certain temps. Même si tous les systèmes sont prêts à aller de l'avant, des investissements considérables dans les infrastructures seront nécessaires. C'est ce genre de projet. Il ne s'agit pas du tout d'un plan à court terme. Le processus est effectivement en marche, mais il faudra attendre quelques années pour voir des résultats.

Je voudrais toutefois ajouter qu'il y a des écloséries existantes — par exemple, à Vanderhoof et à Quesnel — qui sont utilisées cette année en plus de celles exploitées par le ministère. Il y a donc des mesures qui sont prises dès cette année pour favoriser le rétablissement de ces stocks.

M. Blaine Calkins: Parlez-vous des écloséries qui ne sont pas exploitées par le ministère, de ces écloséries communautaires qui peuvent apporter leur concours?

Mme Rebecca Reid: Oui, tout à fait.

M. Blaine Calkins: Ces écloséries ne fonctionnent-elles pas déjà au maximum de leur capacité, madame Reid?

Mme Rebecca Reid: Nous travaillons en collaboration avec la Freshwater Fisheries Society et Go Fish BC à Vanderhoof, ainsi qu'avec la Spruce City Wildlife Association et le Quesnel River Research Centre. Tous ces groupes sont mis à contribution. Nous collaborons activement avec eux pour nous assurer qu'il y a une capacité suffisante pour permettre les activités visant la remise en valeur des stocks.

M. Blaine Calkins: À combien évaluez-vous les nouvelles capacités mises en service cette année?

Mme Rebecca Reid: Il faudrait que je vérifie les chiffres pour vous les transmettre ultérieurement.

M. Blaine Calkins: J'aimerais certes les connaître.

Madame la ministre, M. Arnold vous a demandé tout à l'heure quelles étaient vos cinq priorités. J'ai noté que vous n'avez pas inclus dans votre liste les modifications au règlement sur les pêches et le contrôle des prédateurs. J'ose espérer que vous allez vous intéresser également à ces enjeux.

Le Sport Fishing Institute et le Conseil consultatif sur la pêche sportive sur la côte Ouest préconisent tous les deux la pêche sélective des individus marqués afin de s'assurer que la majorité des poissons capturés proviennent d'une éclosérie. Le Conseil consultatif sur la pêche sportive indique dans son rapport que des changements pourraient être apportés pour protéger les stocks du fleuve Fraser tout en permettant des prises plus que suffisantes à même les stocks qui ne sont pas à risque.

Est-ce que vous prenez ce rapport au sérieux? Allons-nous passer à la pêche sélective des individus marqués? Si nous comptons tabler davantage sur les écloséries pour préserver une partie du matériel génétique de ces populations en amont de Big Bar — et vous l'avez mentionné dans vos observations préliminaires —, nous allons nous retrouver à faire exactement ce que font les Américains qui, si je ne m'abuse, marquent à peu près tous les poissons qui sortent de leurs écloséries. Ce n'est pas le cas chez nous. Je dirais que nous marquons environ 10 % de nos poissons, que ce soit au moyen d'une micromarque codée ou par l'ablation de la nageoire adipeuse. Si nous comptons intensifier l'activité de nos écloséries pour préserver une partie de ces stocks génétiques, j'espère que nous envisageons aussi d'intensifier le marquage de ces poissons. Pouvez-vous me dire exactement ce qu'il en est?

• (1450)

L'hon. Bernadette Jordan: La pêche sélective des poissons marqués fait assurément partie des options que nous considérons. Il ne s'agit toutefois pas d'une solution magique qui va nous permettre de sauver les stocks de saumon. Il y a aussi différents points à éclaircir concernant cette forme de pêche avant que nous puissions aller de l'avant.

Nous continuons de travailler avec les différents groupes intéressés. Je tiens tout particulièrement à remercier les gens du Sport Fishing Institute qui m'ont parlé de cette forme de pêche et m'ont fait part de leurs idées qui m'ont semblé très intéressantes. Pour ce qui est de la pêche sélective des individus marqués, il y a effectivement encore beaucoup de questions à régler concernant notamment la collecte de données, les impacts sur le saumon sauvage du Pacifique et les consultations avec les Premières Nations quant aux répercussions sur leurs activités de pêche. Il y a différents éléments à tirer au clair avant que nous puissions nous engager à fond dans cette avenue, mais c'est assurément une possibilité que nous envisageons sérieusement.

M. Blaine Calkins: Madame la ministre, vous savez comme moi que cette ressource est primordiale, surtout sur la côte Ouest, pour un grand nombre de guides et d'exploitants de camps de pêche et de pourvoiries. Les modifications apportées l'an dernier à la réglementation ont durement touché ces entreprises du point de vue économique. Voilà maintenant que les fermetures dues à la COVID-19 viennent s'ajouter à cette nouvelle réglementation pour détériorer davantage une situation déjà difficile. Lors de sa comparution devant nous il y a quelques semaines, votre sous-ministre adjoint principal a indiqué que le ministère se concentre sur l'aspect de la communauté des produits de la pêche qu'il réglemente directement, soit essentiellement celui de la pêche commerciale.

Croyez-vous, madame la ministre, que le ministère des Pêches et des Océans devrait s'assurer de faire le nécessaire pour que ces organisations et ces exploitants d'entreprises de pourvoirie et de pêche sportive aient également leur mot à dire? Ces entités ne sont-elles pas également visées par le mandat de votre ministère?

Le président: Désolé, monsieur Calkins, mais vous avez nettement dépassé le temps imparti.

Madame la ministre, auriez-vous l'obligeance de transmettre si possible votre réponse écrite au Comité?

L'hon. Bernadette Jordan: Oui. Merci.

Le président: Nous passons maintenant à M. Weiler pour un maximum de cinq minutes.

M. Patrick Weiler (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je suis heureux d'avoir l'occasion de participer aujourd'hui à cette réunion du comité des pêches et des océans et de poser des questions au sujet d'une situation qui revêt une importance capitale pour les gens, partout en Colombie-Britannique, mais plus particulièrement le long du littoral.

Comme bien d'autres, j'ai suivi régulièrement les bulletins diffusés pour nous informer de l'évolution de la situation à Big Bar. Je me demandais si vous pouviez nous dire pour quelles raisons le ministère a choisi de publier des bulletins de la sorte et s'il s'agit d'un mécanisme que vous utilisez également pour d'autres projets.

L'hon. Bernadette Jordan: Je dirais que ces bulletins diffusés régulièrement ont été extrêmement importants pour les gens des collectivités touchées de même que pour tous les citoyens de la Colombie-Britannique. Comme vous le savez très bien, la population de saumon a une importance cruciale pour la province. C'est vrai du point de vue des pêches, mais c'est aussi une question de culture. Nous avons donc jugé primordial de tenir les gens au fait de l'évolution des choses à Big Bar.

Je ne sais pas si notre sous-ministre aurait quelque chose à ajouter à ce sujet.

M. Timothy Sargent: Pas vraiment, si ce n'est que pour dire que nous essayons de tenir la population au courant de différentes activités que nous menons. Compte tenu de l'importance de l'événement survenu à Big Bar, nous avons dû maintenir cet effort de communication pendant une période plus longue que pour les autres situations avec lesquelles nous avons eu à composer depuis mon arrivée ici.

M. Patrick Weiler: Comme j'ai eu la chance de pouvoir discuter de cet enjeu avec les fonctionnaires du ministère il y a quelques mois, je ne veux pas revenir sur les mesures qui ont été prises avant cet entretien. J'espérais toutefois, madame la ministre, que vous pourriez nous expliquer un peu le type de surveillance qui s'exerce sur les poissons aux alentours du site du glissement de terrain de Big Bar et nous indiquer quelles mesures sont prises pour suivre la montaison des saumons.

• (1455)

L'hon. Bernadette Jordan: La surveillance se fait à la fois sous l'eau et à la surface. Nous utilisons des relevés hydroacoustiques et des sonars pour compter le nombre de saumons qui parviennent à passer à l'endroit où le glissement a eu lieu. Nous utilisons aussi le marquage télémétrique qui consiste à insérer un radio-émetteur dans l'estomac du poisson en l'attachant à son dos. Le signal ainsi émis est détecté à partir du rivage. Nous avons de cette manière une meilleure idée du nombre de poissons qui réussissent à passer.

Comme c'est une question plutôt technique, je vais demander à mon sous-ministre de vous en dire plus long.

M. Timothy Sargent: Je pense que je vais passer le relais à Mme Reid qui a toutes ces informations à portée de la main.

Mme Rebecca Reid: Je crois en fait que la réponse de la ministre était excellente.

Nous effectuons des études de marquage, et nous utilisons un sonar pour la surveillance des poissons qui passent sur le site.

Nous cherchons par ailleurs à déterminer également combien de saumons se rendent jusque dans les frayères. De plus, nous essayons de voir au printemps combien d'alevins sortent des frayères et combien de smolts descendent le fleuve. Nous sommes aussi très actifs à ce niveau.

Nous utilisons différentes méthodes pour effectuer des tests et évaluer le nombre de saumons dans la région qui arrivent dans le Fraser et qui en sortent.

M. Patrick Weiler: J'ai lu dans un récent bulletin que quelques saumons avaient été repérés à proximité du site. Pouvez-vous me dire à quel moment les saumons ont commencé à arriver cette année et s'il y en a eu d'autres depuis?

L'hon. Bernadette Jordan: À ce jour, seulement deux saumons quinnat ont été détectés sur les lieux. Il semble que ce ne soit pas inhabituel à ce temps-ci de l'année. Nous ne ménageons aucun effort pour que tous les travaux soient terminés avant l'arrivée des poissons. Cela a toujours été une priorité pour nous, nous voulons en faire le plus possible avant que les poissons n'arrivent.

Je ne sais pas, monsieur le sous-ministre, si vous voulez ajouter quelque chose, mais je crois comprendre que les poissons ne sont pas encore arrivés.

M. Timothy Sargent: C'est juste, madame la ministre. Je n'ai rien à ajouter.

M. Patrick Weiler: Il y a toutes sortes de délais cette année en raison des très mauvaises conditions météorologiques. Quels risques ces délais posent-ils compte tenu du moment où les poissons devraient arriver?

L'hon. Bernadette Jordan: Nous continuons d'observer l'arrivée des poissons pendant que nous construisons le système Whooshh, qui s'ajoutera à la passe migratoire naturelle. Comme je l'ai déjà dit, il s'agit d'un glissement de terrain sans précédent. Nous avons donc dû travailler sans relâche dès le premier jour pour nous assurer que les poissons puissent traverser la zone le plus vite possible.

Nous sommes conscients de l'importance de ce travail pour les collectivités de la région, pour la Colombie-Britannique et la population de poissons, donc nous voulons nous assurer de faire tout ce qui est en notre pouvoir. Bien sûr, dans la mise en place du système Whooshh, nous avons été confrontés à toutes sortes de difficultés, en raison des intempéries et du haut niveau des eaux.

Je ne sais pas trop s'il y a quelque chose à ajouter, monsieur le sous-ministre, au sujet des difficultés.

M. Timothy Sargent: Je dirai seulement qu'à ce temps de l'année, en particulier, les eaux sont très boueuses et qu'il est souvent difficile d'y détecter le poisson. Nous avons un tourniquet à poisson pour nous aider, toutefois. Le système Whooshh est maintenant installé. Il est prêt à être utilisé dès que nous commencerons à voir affluer un nombre important de poissons dans la zone.

M. Patrick Weiler: Avez-vous détecté un quelconque taux de mortalité chez les poissons cette année à cause du dynamitage et des autres travaux effectués sur les lieux?

L'hon. Bernadette Jordan: Pas à ma connaissance, mais je vais demander au sous-ministre de vous répondre.

M. Timothy Sargent: Pas à ma connaissance non plus.

M. Patrick Weiler: Très bien.

Madame la ministre, vous avez mentionné un peu plus tôt dans vos réponses avoir formé deux groupes de travail pour réagir au glissement de terrain de Big Bar. Je me demande comment les experts sont mis à contribution dans ces groupes de travail et à quel point leurs conseils orientent les décisions prises à ce jour.

L'hon. Bernadette Jordan: Comme je l'ai déjà dit, ces deux groupes de travail sont à l'oeuvre depuis fin décembre ou début janvier, si je ne me trompe pas. Ils collaborent à trouver les meilleures solutions au cas où tout ne se déroulerait pas comme prévu. Nous ne voulons pas attendre de savoir si les mesures mises en place fonctionnent avant de commencer à réfléchir aux prochaines. Nous continuons de travailler avec eux.

Il y a différents professionnels sur les lieux qui travaillent avec la Première Nation. Il y a un archéologue sur place, pour veiller à ce que les terres restent comme il se doit. Bien sûr, il y a un grand nombre d'ingénieurs qui sont mis à contribution. Les gens de Kiewit sont exceptionnels, et ils nous gardent vraiment informés de tout ce qu'ils font.

Je ne sais pas trop, monsieur le sous-ministre, si vous avez autre chose à ajouter.

M. Timothy Sargent: Non, c'est assez complet, madame la ministre.

● (1500)

M. Patrick Weiler: Merci.

Bon nombre des mesures envisagées pour remédier au glissement de terrain de Big Bar s'inscrivent vraiment dans une perspective à court terme. Quel genre de solution le MPO envisage-t-il pour permettre aux poissons de traverser la zone à long terme?

L'hon. Bernadette Jordan: Je pense que l'objectif ultime est de libérer suffisamment le passage naturel pour que les poissons puissent passer et que nous n'ayons plus continuellement besoin d'entretenir les lieux ou d'exercer une surveillance. Autrement, nous continuerons de nous assurer qu'il y ait un passage naturel où les saumons peuvent passer, en plus de la passe migratoire Whooshh, cette année, pour que le plus grand nombre de saumons possible puissent traverser la zone.

Je pense que l'objectif ultime serait de dégager suffisamment le passage pour que nous n'ayons plus besoin de l'entretenir et de nous en soucier. Nous continuerons de travailler en ce sens, mais entre-temps, nous mettons des mesures en place pour permettre aux poissons de passer.

M. Patrick Weiler: Très bien.

D'après ce que je comprends, la viabilité des différentes mesures à court terme dépendra des niveaux d'eau. Je sais qu'il faudra un certain niveau d'eau pour que le passage naturel soit accessible. Je me demande si l'on peut s'attendre à ce qu'il le soit cet été, compte tenu du haut niveau d'eau jusqu'à maintenant. Quelle est la probabilité que le débit d'eau soit assez fort pour que la passe migratoire naturelle soit accessible?

L'hon. Bernadette Jordan: Je demanderai au sous-ministre de vous répondre.

M. Timothy Sargent: Il est toujours ardu de prévoir les niveaux d'eau. Ils dépendent de tellement de facteurs. Nous ne pouvons que nous préparer à toutes les éventualités. Nous avons la passe migratoire naturelle et le système Whooshh, et nous sommes prêts à recourir aux outils utilisés l'été dernier, comme le transport par camion ou par hélicoptère, selon le niveau d'eau en présence. Bien sûr, nous ne savons pas encore à quel point le dynamitage a été efficace et dans quelle mesure les poissons pourront traverser la zone naturellement ou s'ils auront besoin d'aide.

M. Patrick Weiler: Si la passe naturelle...

La greffière du Comité (Mme Nancy Vohl): Je m'excuse, mais je dois intervenir pour vous dire que le président a demandé à la vice-présidente d'assumer les fonctions de présidente.

[Français]

Est-ce que Mme Gill peut prendre la parole?

La vice-présidente (Mme Marilène Gill (Manicouagan, BQ)): Je vais remplacer le président pendant quelques instants.

Je cède donc la parole à M. Arnold, qui dispose de cinq minutes.

[Traduction]

M. Mel Arnold: Merci, madame la présidente.

Madame la ministre, étant donné que la valeur de ce contrat a presque triplé compte tenu des dépenses engagées et que le budget de cette année semble déjà largement dépassé, il apparaît que soit la portée, soit le coût des travaux effectués à Big Bar ont été sous-estimés. Quelles mesures mettez-vous en place pour fixer des objectifs ou quels sont les objectifs? Que faites-vous pour évaluer adéquatement les coûts de ce projet, pour mieux les évaluer à l'avenir?

L'hon. Bernadette Jordan: Madame la présidente, je ne dirais pas qu'il y a un dépassement de coût. Nous avons commencé par injecter 17 millions de dollars dans nos efforts de restauration, en sachant que si ce n'était pas suffisant, nous continuerions d'investir. Nous continuerons donc d'investir au besoin dans cette initiative essentielle.

Nous devons prendre toutes les mesures possibles pour dégager la voie. Elle est essentielle pour les collectivités de la région, et nous ferons tout en notre pouvoir pour nous assurer que les populations de saumons puissent circuler dans la zone.

Il faut y mettre le temps, les efforts et l'argent, mais nous savons que c'est crucial pour la population de la Colombie-Britannique, pour les stocks de saumons et pour les communautés autochtones de la région. Nous continuerons de faire ce qu'il faut pour que les saumons puissent passer par là.

• (1505)

M. Mel Arnold: Avez-vous une idée de ce que ce projet va coûter au total ou en réévaluez-vous continuellement les coûts?

L'hon. Bernadette Jordan: Nous continuons de nous assurer d'atténuer les difficultés à Big Bar.

À l'heure actuelle, nous travaillons avec Kiewit pour dégager la voie le plus vite possible. Le système Whooshh est mis en place, tout comme la passe migratoire naturelle. Nous devons nous assurer de faire tout en notre pouvoir pour régler le problème.

Ultimement, l'objectif est de dégager suffisamment la zone pour parvenir à un projet achevé, mais tant que ce ne sera pas fait, nous continuerons d'investir là où il le faut.

Monsieur le sous-ministre...

M. Mel Arnold: Très rapidement, le système Whooshh a-t-il été testé sur des poissons aussi gros que les saumons quinnat qui remontent le fleuve Fraser?

L'hon. Bernadette Jordan: Monsieur le sous-ministre, puis-je vous demander de répondre à cette question, s'il vous plaît?

M. Timothy Sargent: Bien sûr. Madame Reid, pouvez-vous le faire pour moi?

Mme Rebecca Reid: Nous travaillons en collaboration avec le promoteur du système Whooshh, qui nous garantit qu'il fonctionnera. Différentes tailles de tuyaux sont utilisées, selon la taille du poisson, et les tuyaux que nous avons sont adaptés à la taille des poissons que nous avons, donc nous avons pleinement confiance au système pour fonctionner.

M. Mel Arnold: Madame la ministre, outre le glissement de terrain survenu une nuit, au début mai, y a-t-il eu d'autres éboulis, pendant ou en dehors des heures de travail sur les lieux?

L'hon. Bernadette Jordan: Je pense qu'il y a eu un petit glissement de terrain en mai en dehors des heures de travail. Je pense qu'il était d'environ deux mètres cubes.

Monsieur le sous-ministre, vous pouvez peut-être m'aider.

M. Timothy Sargent: En fait, je demanderai à notre dirigeante principale des finances, Jen O'Donoghue, de vous répondre, puisqu'elle suit la situation de près.

Mme Jen O'Donoghue (sous-ministre adjointe et dirigeante principale des finances, ministère des Pêches et des Océans): Madame la présidente, il n'y a qu'un incident qui est survenu pendant qu'aucun travailleur n'était sur les lieux. Une enquête a été menée, et des mesures ont été prises depuis pour corriger la situation, mais je répète qu'il est survenu pendant qu'aucun travailleur n'était sur les lieux.

M. Mel Arnold: J'en déduis que si des travailleurs avaient été sur les lieux, la situation aurait été différente.

Madame la ministre, vous avez mentionné la modernisation de la Loi sur les pêches. J'ai remarqué que sa mise en oeuvre et les travaux de dynamitage dans l'eau et de retrait des roches étaient en retard.

Combien y a-t-il eu de retard en raison de la modernisation de la Loi sur les pêches avant que les travaux puissent commencer? Quels sont les autres facteurs qui ont retardé le début des travaux dans le projet de Big Bar?

L'hon. Bernadette Jordan: Je vous dirais que la principale raison au retard dans les travaux est le débit d'eau. Celui-ci est attribuable aux inondations survenues à l'automne 2018.

Monsieur le sous-ministre, si j'oublie quelque chose, pouvez-vous compléter ma réponse, s'il vous plaît?

M. Timothy Sargent: Je dirais que c'en est effectivement la principale raison.

M. Mel Arnold: Merci.

Quels sont les outils clairs à la disposition du ministère pour activer les plans de rétablissement des stocks de saumon qui sont touchés?

Nous vous entendons constamment dire que vous prévoyez établir un plan, c'est comme un mantra. Nous avons besoin de savoir s'il y a des mesures concrètes qui sont prises sur le terrain.

L'hon. Bernadette Jordan: En fait, monsieur Arnold, je crois que ce qui a été dit, c'est que nous avons déjà commencé à mettre en œuvre les programmes de mise en valeur prévus par l'aménagement d'une écloserie dans le haut Fraser. Celle-ci fonctionne déjà en circuit fermé pour les pêches.

Nous avons aussi pris différentes mesures pour restaurer l'habitat en dehors du fleuve Fraser en Colombie-Britannique en général. Nous avons déjà dépensé 70 millions de dollars du Fonds de restauration et d'innovation pour le saumon de la Colombie-Britannique afin de relever les divers défis qui se posent pour le rétablissement des stocks.

Bien sûr, il y a également des mesures de gestion qui sont mises en place pour évaluer les stocks, et nous continuerons d'étudier les différentes façons dont nous pouvons aider. Nous savons que les salmonidés connaissent beaucoup de difficultés en Colombie-Britannique en ce moment, et nous travaillons avec diligence afin de trouver des solutions.

Le président: Merci, madame la ministre. Merci, monsieur Arnold.

Nous écouterons maintenant M. Hardie, à qui je donne un maximum de cinq minutes.

• (1510)

M. Ken Hardie: Merci, monsieur le président. C'est bon de vous revoir.

Cela fait déjà quelques mois que nous sommes plongés dans les travaux de Peter Kiewit, nous commençons à avoir une bonne idée des défis logistiques à relever afin de préparer le terrain au début des travaux. Nous avons dynamité des rochers et déplacé des choses, donc de combien de temps estimons-nous avoir encore besoin avant d'ouvrir ce passage pour que les choses reviennent à la normale, le plus possible?

L'hon. Bernadette Jordan: Je dois vous parler de l'ampleur du travail réalisé jusqu'à maintenant.

Ne serait-ce que pour se rendre sur les lieux, comme je l'ai déjà dit, il s'agit d'un endroit extrêmement isolé. Nous avons dû aménager des routes pour aller déplacer les rochers. Kiewit a réalisé un travail phénoménal déjà jusqu'ici.

Si je pouvais vous répondre, monsieur Hardie, et vous dire quand tout sera terminé, j'en serais ravie, mais pour l'instant, nous continuons de travailler d'arrache-pied afin de dégager le passage pour pouvoir mettre des mesures en place afin de réduire les difficultés auxquelles sont confrontés les saumons dans la région.

Monsieur le sous-ministre, voulez-vous ajouter quelque chose? Je sais que nous travaillons d'arrache-pied pour faire tout ce que nous pouvons le plus vite possible.

M. Timothy Sargent: J'ajouterais à ce que la ministre a dit que nous poursuivons les mesures de mise en valeur, de restauration de l'habitat et de gestion des pêches que nous avons entreprises l'été dernier, et nous comptons continuer d'avancer cet été.

Nous travaillons très fort sur tous les fronts. Cependant, le fait est que nous ne pourrions pas connaître les résultats du travail de dynamitage que nous avons effectué pendant l'hiver avant l'été, soit avant de pouvoir vraiment observer les poissons quand ils remonte-

ront le cours du fleuve, pour déterminer s'ils arrivent à passer. Même là, ce sera un peu lent, parce que nous devons compter combien de poissons réussissent à traverser, et il nous faudra un certain temps pour recueillir l'information.

C'est la raison pour laquelle nous avons besoin d'un plan B, d'un plan C et d'un plan D, prêts à être déployés.

Comme je l'ai déjà dit, nous nous sommes fermement engagés à faire en sorte que les poissons puissent surmonter cet obstacle.

M. Ken Hardie: Quand on regarde les photos de la scène, la difficulté à réaliser les travaux est évidente, mais on voit aussi très bien qu'il y a beaucoup de falaises menaçantes aux alentours. Nous estimons que ce glissement pourrait être attribuable à un événement sismique, plutôt qu'au processus normal de gel et de dégel, qui peut, bien sûr, causer l'effondrement de parties de falaises.

Quoi qu'il en soit, y a-t-il une évaluation qui a été faite en amont et en aval de cette partie du fleuve pour déterminer s'il y a d'autres rochers sur le point de tomber?

L'hon. Bernadette Jordan: Monsieur le sous-ministre, je vous laisserai répondre à cette question.

M. Timothy Sargent: C'est là un exercice extrêmement compliqué. Nous effectuons beaucoup d'études en ce moment pour évaluer l'incidence de tout cela sur les stocks de poissons.

C'est un endroit particulièrement difficile d'accès pour nous, puisqu'il est très éloigné. C'est un endroit où il n'y a personne autour pendant une grande partie de l'année.

Évidemment, je vous dirais que le MPO n'a pas les compétences requises pour analyser un événement sismique. Notre spécialité, c'est le poisson et la biologie, plus en général. Cette compétence relèverait davantage de RNCan, à l'échelle fédérale, et plus particulièrement du ministère de la Foresterie et des Terres de la Colombie-Britannique.

Nous travaillons en très étroite collaboration avec la Colombie-Britannique dans ce dossier. Comme on l'a déjà dit, c'est la province qui a compétence sur la roche. Pour notre part, nous avons une responsabilité concernant l'eau et tout ce qui se déplace dans l'eau, donc la province a payé une part importante de notre travail à Big Bar, dont le dynamitage. C'est une question à laquelle nous voudrions vraiment travailler avec la province...

M. Ken Hardie: Je ferais respectueusement remarquer, monsieur, que la question consiste fondamentalement à savoir si un nouveau glissement de terrain risque de se produire sur les faces rocheuses adjacentes. Le savons-nous?

M. Timothy Sargent: Les géologues ne sont pas très bons pour prévoir les mouvements sismiques.

M. Ken Hardie: D'accord. Fort bien.

Soit dit en passant, les témoins de Watershed Watch se sont montrés très élogieux à propos du travail qui a été accompli, mais peut-être pas autant pour la gestion à long terme du saumon du Pacifique. Je pense que le Comité investira beaucoup de temps dans ce dossier.

Par exemple, savez-vous, madame la ministre, qu'il existe de nombreux autres obstacles, mais qu'ils viennent sous la forme de mesures d'atténuation des inondations installées tout le long du fleuve, bloquant ainsi d'innombrables petits cours d'eau que les saumons empruntaient?

L'hon. Bernadette Jordan: La population de saumons de la Colombie-Britannique est confrontée à un certain nombre de difficultés, notamment, comme vous l'avez souligné, celle des inondations. L'effet des changements climatiques sur l'habitat pose certainement un problème de taille pour le saumon. Nous prenons un certain nombre de mesures, mais il n'existe pas de panacée pour résoudre les problèmes qui touchent les populations de saumons.

En fait, j'ai hâte que votre comité entreprenne une étude pour voir les mesures qui devraient, selon vous, être prises, car nous travaillons sans relâche pour nous assurer de faire tout ce que nous pouvons faire pour protéger et faire croître la population de saumons.

Comme je l'ai indiqué, la Loi sur les pêches traite du rétablissement des stocks. Ce sont toutes des choses que nous nous employons à faire, mais il faut en faire davantage afin de savoir comment nous pouvons procéder pour protéger ces stocks.

Je suis impatient que votre comité réalise une étude à ce sujet pour nous donner des idées sur la manière dont nous pouvons procéder.

• (1515)

Le président: Je vous remercie, monsieur Hardie. Votre temps est écoulé.

Je sais que nous sommes censés accorder la parole à Mme Gill, mais je pense qu'elle a accepté de céder son temps à M. Johns. Je la remercie de tout coeur de m'avoir remplacé il y a quelques instants. Je lui en suis vraiment reconnaissant.

Vous pouvez prendre la parole quand vous êtes prêt, monsieur Johns. Vous disposez de deux minutes et demie.

M. Gord Johns: Je vous remercie, monsieur le président.

Monsieur le président, pourriez-vous me préciser si je dispose de deux minutes et demie, puis de deux minutes et demie?

Le président: Oui, c'est le temps que vous avez.

M. Gord Johns: D'accord. Excellent.

Je veux revenir à la question que je n'ai pu terminer par manque de temps.

Madame la ministre, le premier ministre a prévu, dans votre lettre de mandat, un engagement selon lequel le gouvernement travaillera avec les autorités provinciales de la Colombie-Britannique et les communautés autochtones pour élaborer un plan responsable pour cesser la salmoniculture en enclos à filet dans les eaux côtières de la Colombie-Britannique d'ici 2025, et amorcer les travaux en vue d'introduire la toute première Loi sur l'aquaculture du Canada.

La population de la Colombie-Britannique s'attendait à ce que le gouvernement s'engage à cesser la salmoniculture en enclos à filet d'ici 2025, pas à élaborer un plan.

Pouvez-vous nous indiquer si le gouvernement veut élaborer un plan ou prend un engagement pour cesser la salmoniculture en enclos à filet d'ici 2025? Les gens s'interrogent, de nombreux candidats libéraux aux dernières élections ayant déclaré que le gouvernement s'engageait à faire cesser la salmoniculture en enclos à filet d'ici 2025.

L'hon. Bernadette Jordan: Nous nous sommes engagés à faire cesser cette pratique, comme le prévoit notre mandat. Nous tra-

vaillons maintenant avec diligence avec la province et les communautés des Premières Nations.

Bien entendu, dans le contexte de la COVID-19, certains dossiers ont été mis sur pause pendant un moment pour que nous soyons certains d'agir dans les règles de l'art. Nous savons que cette question est importante pour la population de la Colombie-Britannique, mais nous admettons aussi que la salmoniculture en enclos à filet est extrêmement importante pour certaines communautés côtières. En ce qui concerne les crustacés, certaines communautés dépendent considérablement de cette pratique pour assurer leur survie économique.

Nous ne pouvons pas réussir si nous ne travaillons pas en collaboration et en consultation avec ces organisations. Nous allons donc collaborer avec elles et les consulter, comme nous nous y sommes engagés. Nous avons déjà entamé le processus.

M. Gord Johns: Je n'ai toujours pas obtenu de réponse. Le gouvernement s'engage-t-il à élaborer un plan ou à faire cesser la salmoniculture en enclos à filet d'ici 2025?

Vous dites que le dossier est mis sur pause. Sachez que l'épidémie de pou du poisson n'est pas sur pause actuellement et provoque, dans le secteur de l'aquaculture, des morts massives qui ont une incidence sur les stocks sauvages. En outre, des poissons malades s'infiltrent dans des piscicultures de saumons utilisant des enclos à filet. Tout cela a des répercussions sur les stocks sauvages.

Je veux obtenir des éclaircissements. Le gouvernement veut-il élaborer un plan ou prend-il un engagement pour cesser la salmoniculture en enclos à filet?

L'hon. Bernadette Jordan: Nous travaillons extrêmement fort avec les communautés des Premières Nations et la province de la Colombie-Britannique pour faire tout notre possible afin de passer à la salmoniculture en parcs clos.

Nous savons que de nombreuses communautés dépendent de la salmoniculture en enclos à filet, qui constitue leur moteur économique. Nous travaillons avec elles pour déterminer quelles sont les meilleures manières d'intervenir, et nous continuerons de travailler en ce sens.

M. Gord Johns: En ce qui concerne le contrat accordé à Kiewit, je crois comprendre qu'il prévoit l'embauche de travailleurs autochtones locaux compétents quand il y en a. J'ai eu des nouvelles d'une entreprise locale qui devait être engagée par Kiewit, mais l'affaire a été annulée à la toute dernière minute.

De quels mécanismes exécutoires le ministère dispose-t-il pour assurer l'embauche de travailleurs autochtones locaux compétents? En outre, de quelles manières les conseils des aînés et des gardiens du savoir sont-ils intégrés aux activités quotidiennes sur le chantier?

L'hon. Bernadette Jordan: Je renverrai cette question au sous-ministre.

M. Timothy Sargent: Pour nous, il est prioritaire de veiller à ce que des Autochtones prennent part aux efforts de nettoyage du site de Big Bar. Par exemple, nous nous sommes assurés qu'ils interviennent dans la salle de commandement, et quand les contrats ont été signés, leur participation était très importante pour nous.

Je demanderai à notre directrice générale, Mme Jen O'Donoghue, qui s'est considérablement investie dans le processus d'approvisionnement, de traiter en détail de la question.

Mme Jen O'Donoghue: Je vous remercie.

Peter Kiewit Sons s'occupe d'une partie très importante du travail. Nous avons demandé à l'entreprise d'avoir un plan de retombées. Nous surveillons la situation de très près, et si la participation des communautés autochtones suscite des préoccupations, nous en toucherons un mot à l'entreprise. Nous tenons des réunions hebdomadaires avec Kiewit, et si des problèmes surgissent, nous veillons à les résoudre le plus rapidement possible.

• (1520)

M. Gord Johns: Madame O'Donoghue, nous voulons travailler avec vous pour nous assurer de porter les préoccupations à votre attention, si possible, car il y en a.

De plus, il est difficile pour la population de savoir ce qu'il se passe à certains égards et de comprendre les motifs de certaines décisions. Le ministère est certainement plus accessible dernièrement, et je vous en suis très reconnaissant.

La création d'un conseil consultatif indépendant relevant de la ministre a été proposée afin de renforcer la confiance de la population à l'égard de l'intervention. Ce conseil pourrait aussi contribuer à surveiller certains des problèmes que je viens d'évoquer.

Est-ce une démarche que la ministre pourrait envisager?

L'hon. Bernadette Jordan: Depuis le début, nous nous montrons très ouverts et transparents sur ce qu'il se passe à Big Bar. Nous publions des bulletins hebdomadaires et nous collaborons avec les parties prenantes et les communautés de la région pour nous assurer qu'elles se sentent bien informées. Je reste en rapport avec le député de la région pour m'assurer qu'il a l'impression de recevoir l'information dont il a besoin, ainsi qu'avec tous ceux et celles qui ont communiqué avec nous. Le ministère des Pêches et des Océans a répondu avec grande diligence aux questions qui ont été posées.

Monsieur Sargent, je ne suis pas certaine s'il faut ajouter quelque chose.

M. Timothy Sargent: J'ajouterais seulement que nous avons un comité directeur mixte dont les Premières Nations font partie. Comme nous l'avons souligné précédemment, le degré de communication est très élevé dans ce dossier.

Le président: Je vous remercie de ces précisions.

Je vous remercie, monsieur Johns. Vos cinq minutes sont entièrement écoulées.

C'est maintenant M. Bragdon qui aura la parole.

Je crois comprendre, monsieur Bragdon, que vous partagerez peut-être votre temps. Je vous laisse le soin de décider pendant votre intervention. Vous n'aurez qu'à indiquer que vous cédez la parole à quelqu'un d'autre.

Merci.

M. Richard Bragdon (Tobique—Mactaquac, PCC): Je vous remercie, monsieur le président. Je remercie également les autres membres du Comité qui participent à l'appel aujourd'hui.

Bienvenue, madame la ministre.

Je n'ai que deux ou trois questions, puis je céderai mon temps à M. Calkins.

Madame la ministre, selon les estimations, combien de saumons sont morts en 2019 parce que leur trajet migratoire était obstrué par le glissement de terrain et en raison du stress que cela a engendré?

L'hon. Bernadette Jordan: Je laisserai le sous-ministre répondre à cette question.

M. Timothy Sargent: Madame Reid, je pense que vous avez ces chiffres au bout des doigts.

Mme Rebecca Reid: Oui.

Sachez tout d'abord que, comme la ministre l'a indiqué, environ 60 000 poissons ont été transportés par hélicoptère par-dessus l'obstacle et que 220 000 poissons ont migré en tentant de se faufiler au travers de l'éboulement. De façon générale, nous avons perdu presque tout le stock pour les montaisons hâtives. Pour le saumon rouge des eaux de la Stuart, les pertes s'élèvent à environ 99 %, alors que pour le saumon quinnat à montaison hâtive, les pertes se chiffrent à 89 % environ. Les choses se sont améliorées à mesure que la saison progressait. Nous avons toutefois presque perdu tous les poissons et le taux de survie était faible, particulièrement au début.

M. Richard Bragdon: Monsieur le président, le ministère prévoit-il des taux de mortalité semblables cette année ou quel serait le pourcentage d'amélioration par rapport à l'année dernière? Disposons-nous déjà d'estimations à cet égard?

L'hon. Bernadette Jordan: Cette année, nous aurons des processus différents pour assurer le passage des saumons, bien entendu. Grâce à une pompe à poisson pneumatique et au passage naturel, nous pensons qu'un nombre plus élevé de poissons pourront traverser le passage. Nous sommes aussi disposés à dépêcher du personnel sur place pour les transporter, comme nous l'avons fait l'an dernier.

Pouvez-vous ajouter quelque chose, monsieur Sargent? Je sais qu'on compte accroître le nombre de poissons qui traverseront le passage cette année.

M. Richard Bragdon: D'accord, je vous remercie.

Je céderai le temps qu'il me reste à M. Calkins.

L'hon. Bernadette Jordan: Le microphone du sous-ministre était désactivé.

M. Timothy Sargent: Je suis désolé.

Nous nous attendons à un meilleur rendement cette année, puisqu'il y a beaucoup plus de mesures en place.

Même l'an dernier, après que nous avons pu trouver un moyen pour transporter certains poissons, les chiffres se sont améliorés.

En réalité, nous ne saurons pas vraiment ce qu'il en est avant que les poissons n'arrivent et que nous puissions les observer. Nous avons fait beaucoup de dynamitage et retiré des quantités considérables de roc. Cependant, même si nous fait de la modélisation, ce n'est que lorsque les poissons arriveront que nous connaîtrons l'incidence de la situation sur l'hydrologie et la capacité des saumons de passer au travers de l'obstacle.

M. Richard Bragdon: D'accord, merci.

Le président: Vous avez la parole, monsieur Calkins.

M. Blaine Calkins: Je vous remercie, monsieur le président.

Madame la ministre, il me semble que nous ne réussissons pas à savoir si les réductions des prises entre l'année dernière et cette année ont porté fruit. Les réductions des prises sur la côte Ouest visent à préserver et à protéger les montaisons sur le fleuve Fraser, mais maintenant que s'est produit le glissement de terrain à Big Bar, nous savons que nous avons perdu presque tous les poissons pour certaines montaisons de saumon quinnat l'an dernier. Il semble que toutes ces fermetures pourraient avoir été effectuées en vain, même si l'intention était louable.

Quand saurons-nous si les fermetures ont eu un effet bénéfique? Quand aurons-nous des renseignements à ce sujet?

• (1525)

L'hon. Bernadette Jordan: Il n'y a pas que les décisions relatives à la gestion des pêches au chapitre des montaisons de saumon quinnat qui auront une incidence sur les stocks de saumon. Comme je l'ai souligné, aucun facteur en particulier ne va tout changer. Ce qui importe, c'est de veiller à ce que le saumon dispose d'un habitat adéquat. Bien entendu, personne n'avait prévu que le glissement de Big Bar se produirait, et cet incident a eu des répercussions sur le stock.

Nous nous assurons de prendre des décisions en fonction des données probantes et de faire tout ce que nous pouvons pour protéger des stocks.

Monsieur Sargent, je ne sais pas si vous voulez ajouter quelque chose.

M. Blaine Calkins: Un instant. J'ai l'occasion de parler aux fonctionnaires du ministère en tout temps. C'est à vous que je veux parler, madame la ministre.

Madame la ministre, vous parlez d'un éventail de mesures et de toute une gamme d'outils. Pourtant, chaque fois que les représentants du ministère témoignent devant le Comité, il semble dire que les fermetures constituent essentiellement le seul outil de gestion dont ils disposent.

Nous avons perdu les écloseries situées en amont du lieu du glissement de terrain. Nous savons que celles de Quesnel et d'Eagle ont été abandonnées. Il y a aussi des écloseries communautaires. Nous savons que les stocks font l'objet d'une prédation active. La population de pinnipèdes a considérablement augmenté sur la côte Ouest. Des rapports universitaires indiquent maintenant qu'il pourrait être nécessaire d'assurer une gestion active des pinnipèdes pour garantir la survie des saumons quinnats émergeant du Fraser.

Or, nous ne parlons pas de ces choses. Ce sont des règlements relatifs à la gestion des pêches dont nous parlons. Nous avons fermé des écloseries et nous ne gérons pas activement les prédateurs. Tout ce que nous faisons, c'est priver de ressources des gens qui gagnent leur vie sur la côte Ouest, sans tenir compte des autres facteurs.

Allons-nous vraiment faire quelque chose à part adopter des règlements sur les pêches afin de préserver ces précieux stocks de saumons? Il est temps d'agir autrement, car ce que nous faisons ne fonctionne manifestement pas.

L'hon. Bernadette Jordan: En fait, je...

Le président: Je suis désolé, madame la ministre, mais la question nous a fait dépasser, et de beaucoup, le temps accordé, et il ne reste plus de temps pour la réponse. Nous vous serions reconnaissants de nous fournir une réponse par écrit.

Je rapperais aux membres que sans un bon...

[Français]

Mme Marilène Gill: Monsieur le président, j'aimerais faire un rappel au Règlement, s'il vous plaît.

[Traduction]

Le président: Vous avez la parole, madame Gill.

[Français]

Mme Marilène Gill: Je vous remercie, monsieur le président.

C'est relatif à l'interprétation. Compte tenu de la mauvaise qualité du son, il n'y a pas d'interprétation pour les tours de parole de M. Calkins. Je ne sais pas s'il dispose d'un autre casque d'écoute, présentement. Sinon, serait-il possible que, la prochaine fois, il en ait un pour que je puisse avoir accès à tous les tours de parole?

[Traduction]

Le président: Je vous remercie de cette remarque, madame Gill.

On m'a indiqué que puisque M. Calkins n'a pas ou n'utilise pas un équipement adéquat, il n'y a pas d'interprétation.

Je rappelle aux membres du Comité qu'ils doivent tenter d'utiliser l'équipement adéquat qui a été recommandé pour la séance. Il faut que les interventions puissent être interprétées pour que tous les membres du Comité puissent les entendre. Si le problème survient de nouveau, un membre doté du bon équipement pourrait devoir répéter la question ou l'observation de quiconque n'a pas le bon équipement. Je tiens à ce que vous le sachiez.

Nous allons maintenant poursuivre. Nous approchons de la fin. Nous réussirons probablement à nous rendre à la fin de la séance, en espérant que le problème sera résolu lors la prochaine.

Nous accorderons la parole à M. Weiler, qui dispose de cinq minutes.

M. Patrick Weiler: Je vous remercie, monsieur le président.

Pour donner suite à certaines questions de mon collègue, je voudrais savoir quelles répercussions le glissement de terrain de Big Bar a eues sur la pêche au saumon quinnat en Colombie-Britannique.

L'hon. Bernadette Jordan: Je renverrai la question au sous-ministre.

M. Timothy Sargent: Madame Reid, pouvez-vous répondre à la question cette fois encore?

Mme Rebecca Reid: Les espèces touchées fraient au-dessus du site de Big Bar. Il y a des stocks de saumon quinnat, surtout, et de saumon rouge, principalement. Toutefois, l'impact est fondamental sur toute la côte en raison de l'importance de ces stocks, sur le plan de l'écosystème. L'épaulard résident du Sud s'en nourrit. Ils sont importants pour nos pêches. Ils sont certainement très importants pour la sécurité alimentaire des Premières Nations.

Bien que ces stocks de saumon quinnat ne représentent pas la seule source de cette espèce en Colombie-Britannique, il est important de tenir compte de ces poissons en particulier, parce qu'ils sont très importants pour l'écosystème, les Premières Nations, la pêche récréative et commerciale, et les baleines. Les conséquences sont assez importantes.

• (1530)

M. Patrick Weiler: Merci.

Le Centre d'entreprise des sciences du Pacifique se trouve dans ma circonscription et je sais que ses chercheurs étudient les divers facteurs qui ont une incidence sur la migration des poissons, leur physiologie et leur devenir, et la façon dont ces facteurs influent sur la migration et le taux de reproduction.

Madame la ministre, j'aurais aimé que vous nous expliquiez l'approche axée sur la durée de vie et la façon dont elle facilite la gestion des pêches.

L'hon. Bernadette Jordan: Je vais laisser le sous-ministre répondre à cette question technique.

M. Timothy Sargent: Merci. C'est une question technique, mais c'est une très bonne question parce que le saumon compte l'un des historiques les plus complexes que nous ayons à gérer. Nous devons tenir compte de ce qui leur arrive en eau douce ou lorsqu'ils passent dans les zones côtières, et nous devons penser à ce qui leur arrive dans l'océan, puis à leur retour; il faut donc adopter une approche axée sur le cycle de vie du saumon.

Cela signifie qu'il fait reconnaître ce qui se passe dans l'océan, et c'est le domaine que nous avons le plus de difficulté à comprendre, bien honnêtement. Nous savons que des changements climatiques s'y produisent, en plus d'une acidification. C'est pourquoi nous voulons envoyer des missions scientifiques — en collaboration avec nos partenaires internationaux — afin de comprendre ce qui se passe.

Ensuite, lorsque les saumons reviennent, ils font face à des cycles de prédation complexes, aux otaries et à d'autres prédateurs potentiels comme l'épaulard résident du Sud. Il faut aussi comprendre l'impact de la déforestation, par exemple, et des pratiques d'utilisation des terres qui affectent le fleuve et la fraie. Certains facteurs comme la température de l'eau dans les zones de fraie sont aussi très importants.

Il faut tenir compte de tous ces facteurs lorsqu'on procède à la modélisation du saumon pour comprendre pourquoi l'on observe certaines tendances générales et vers où elles se dirigent.

M. Patrick Weiler: Je vous remercie pour cette explication technique.

Un de mes collègues a parlé du Fonds de restauration et d'innovation pour le saumon de la Colombie-Britannique, le FRISCB.

Madame la ministre, pouvez-vous nous expliquer le rôle du Fonds pour veiller à ce que les stocks de saumon du Pacifique soient en santé?

L'hon. Bernadette Jordan: Le FRISCB est un programme incroyablement qui permet aux collectivités de mettre en valeur le saumon, et de contribuer à la restauration des côtes et des habitats. Le programme a connu un important succès par l'entremise de la collaboration avec la Colombie-Britannique et plusieurs collectivités des Premières Nations qui travaillent très activement à la préservation et à la conservation de l'habitat des poissons.

Nous voulons continuer ce travail. Nous avons déjà affecté 70 des 148 millions de dollars du FRISCB, en plus d'avoir lancé 29 projets jusqu'à maintenant, je crois. Donc, les collectivités et organisations qui réalisent ce travail se voient octroyer des fonds.

Monsieur le sous-ministre, voulez-vous ajouter quelque chose?

M. Timothy Sargent: Mme Reid pourrait peut-être ajouter quelque chose.

Mme Rebecca Reid: Bien sûr. Nous avons reçu 192 propositions, et nous avons octroyé 70 millions de dollars jusqu'à maintenant. Plusieurs projets aideront directement ces stocks dans le fleuve Fraser, et une nouvelle ronde sera lancée bientôt.

M. Patrick Weiler: Merci.

Cela me mène à ma prochaine question. De quelle façon, le cas échéant, le programme du FRISCB a-t-il été réorienté pour appuyer les efforts de Big Bar et aider les stocks affectés par le glissement de terrain?

L'hon. Bernadette Jordan: Monsieur le sous-ministre, je vais vous laisser répondre à cette question.

M. Timothy Sargent: Oui, encore une fois, madame Reid, comme vous êtes sur le terrain, je crois que vous êtes la mieux placée pour répondre.

Mme Rebecca Reid: Comme je viens de le dire, nous avons financé plusieurs activités comme des études sur la restauration de l'habitat et du travail de terrain qui profitent directement aux stocks. Les travaux réalisés dans le Pacifique Nord récemment en sont un bon exemple. Les chercheurs ont arpenté l'océan pour voir ce qui s'y passait en haute mer.

De nombreux exemples montrent la façon dont le FRISCB a appuyé les études et le travail sur ces stocks, et a assuré leur progression. Nous pourrions vous fournir une liste plus détaillée, si vous le souhaitez.

Le président: Merci.

Merci, monsieur Weiler.

La parole est maintenant à M. Fast. Vous disposez d'au plus cinq minutes. Allez-y.

L'hon. Ed Fast: Merci beaucoup.

Madame la ministre, je vous remercie de votre présence. Nos questions sont difficiles, mais importantes. Vous reconnaîtrez que le saumon du Pacifique vit une crise existentielle, surtout lorsqu'on sait que 99 % des remontées sont perdues. C'est troublant et c'est consternant pour tous ceux qui ont à cœur le sort de ce poisson.

J'ai rencontré les représentants de la Fondation du saumon du Pacifique en décembre. Selon leurs estimations, le phoque commun consomme jusqu'à 45 % des saumoneaux. En d'autres termes, près de la moitié des saumoneaux sortants disparaissent avant d'atteindre la maturité. C'est une menace réelle. C'est ce que nous entendons aussi sur la côte Est: les phoques gris ont été désignés par votre ministère à titre de facteur clé du déclin de plusieurs espèces de poissons.

Quelles mesures avez-vous prises pour lutter contre la menace de la prédation excessive? Je ne parle pas de plans pour l'avenir. Le problème dure depuis des années, des décennies, même. Il faut agir. Avez-vous mis en œuvre des mesures précises pour régler ce problème?

• (1535)

L'hon. Bernadette Jordan: Monsieur Fast, vous avez tout à fait raison. Le saumon est essentiel à la Colombie-Britannique, et non seulement à titre de source alimentaire ou pour la pêche commerciale, mais pour la culture de la province. Le saumon fait partie de l'identité des Britanno-Colombiens; il faut le protéger et faire tout en notre possible pour rebâtir les stocks.

En ce qui a trait à la prédation et aux phoques en particulier, leur population entraîne un lot de défis. Nous prenons nos décisions en fonction des meilleures données scientifiques disponibles. Des études continues sont réalisées pour déterminer le lien entre les phoques et les stocks de poissons, tant sur la côte Est que sur la côte Ouest. Le sous-ministre pourrait peut-être vous parler de mesures précises qui ont été prises, mais je sais que de nombreux travaux sont en cours sur la science de la prédation par les phoques.

M. Timothy Sargent: Oui, c'est un enjeu assez complexe. Bien sûr, les phoques et les divers stocks de poissons cohabitent depuis des milliers d'années. Nous devons comprendre les interactions entre les prédateurs et leurs proies. Oui, les phoques peuvent manger le saumon sur la côte Ouest ou la côte Est, par exemple, mais ils mangent aussi d'autres poissons comme le merlu, qui mange lui aussi du saumon. Donc, les phoques peuvent aider le saumon à survivre. Tout dépend de leur emplacement.

En étudiant l'alimentation du phoque, surtout sur la côte Ouest, on constate que le saumon n'est pas sa principale source de nourriture. Il nous faut mieux comprendre ces interactions. On pratique la chasse cérémoniale du phoque sur la côte Ouest, mais avant d'agir, nous devons mieux comprendre la situation.

L'hon. Ed Fast: En toute déférence, monsieur Sargent, le ministre discute de la prédation et l'étudie depuis des années. Nous savons qu'il y a un problème et ce n'est pas en mettant la pédale douce que nous allons aider les stocks de saumon sur la côte Ouest. J'ai besoin de savoir quelles mesures seront prises pour aborder la question de la prédation, et pas seulement ici, sur la côte Ouest. C'est un problème majeur sur la côte Est également. Nos pêcheurs récréatifs sont nerveux lorsqu'ils voient les poissons se faire manger par les phoques avant même qu'ils ne soient débarqués. Nous savons tous deux qu'il faut agir maintenant. On ne peut pas étudier la question à l'infini sans mettre en oeuvre un plan d'action.

Madame la ministre, votre ministère prévoit-il toujours l'expansion du système de tubes pneumatiques pour aider les poissons à passer le glissement de Big Bar? Selon ce que je comprends, on a créé deux chemins, et l'on se demande s'ils conviennent à toutes les tailles de saumon, comme l'a fait valoir mon collègue Mel Arnold. Certains saumons sont très gros et je ne sais pas s'ils peuvent passer dans ce tube. Vos commentaires à ce sujet seraient très utiles.

L'hon. Bernadette Jordan: Selon ce que je comprends, nous travaillons en étroite collaboration avec l'entreprise qui fabrique la pompe pneumatique à poissons en vue de l'adapter à la taille des poissons qui y passent. Nous utiliserons des tubes de diverses tailles. Nous allons veiller à ce que les poissons puissent passer par ce système pneumatique. Nous avons confiance.

Monsieur le sous-ministre, voulez-vous ajouter quelque chose?

• (1540)

M. Timothy Sargent: On déplace aussi ce type de poisson à l'aide du système Whooshh, dans l'état de Washington.

L'hon. Ed Fast: Est-ce que cela comprend de gros poissons?

M. Timothy Sargent: Oui.

Le président: Merci, monsieur Fast.

La parole est maintenant à M. Hardie. Vous disposez d'au plus cinq minutes.

Allez-y.

M. Ken Hardie: Merci, monsieur le président.

Les représentants de la Watershed Watch avaient beaucoup à dire au sujet de la situation de Big Bar. Ils ont dit quelque chose de particulier. M. Calkins avait soulevé la question des écloséries. Aaron Hill, le directeur général de Watershed Watch, et un vieil ami et collègue, Fin Donnelly, parlaient de la pression croissante pour produire plus de poisson d'élevage. Ils disaient que c'était une très mauvaise idée.

Quelqu'un pourrait-il commenter cela? Pourquoi ne serait-ce pas une bonne idée de songer au poisson d'élevage pour rebâtir les stocks?

L'hon. Bernadette Jordan: Ce qu'il faut garder en tête, notamment, c'est l'effet du poisson d'élevage sur les stocks de saumon sauvage. Ce qui nous inquiète, c'est l'effet néfaste possible sur les stocks sauvages, ce qui donne à penser que nous abandonnons le saumon sauvage au profit des grands élevages.

Les écloséries ont leur place, cela ne fait aucun doute, pour aider les stocks et dans le cas de Big Bar en particulier, pour capturer le poisson. Il se trouve actuellement dans l'aire d'attente, ce qui nous permet de maintenir les stocks.

Nous comprenons que plusieurs personnes s'inquiètent du poisson d'élevage et de son incidence sur le saumon sauvage du Pacifique.

Monsieur le sous-ministre, voulez-vous ajouter quelque chose?

M. Timothy Sargent: Ce sont notamment les Premières Nations qui s'inquiètent des stocks de saumon. Je crois qu'on craint que la diversité génétique du saumon sauvage puisse être submergée par la mise en valeur à grande échelle, ce qui ne veut pas dire — comme l'a fait valoir la ministre — qu'il n'y a aucune place pour la mise en valeur des salmonidés sur la côte Ouest.

M. Ken Hardie: Puisque les saumons se réunissent devant la barrière — et je crois que vous en avez parlé un peu plus tôt, madame la ministre —, il me semble qu'il serait possible d'en capturer quelques-uns et de les utiliser aux fins des activités en éclosérie, ce qui permettrait de régler la question de l'ADN, non?

L'hon. Bernadette Jordan: Nous étudions diverses solutions. L'éclosérie du haut Fraser est une option. Comme je l'ai dit plus tôt, nous avons déjà un vivier en place là-bas, parce que nous voulons protéger le plus de poissons possible. S'ils ont de la difficulté à passer au travers, nous voulons avoir en main cette génétique.

En ce qui a trait aux écloséries à grande échelle, les préoccupations ont trait au mélange du poisson d'élevage avec le saumon sauvage du Pacifique, pour des questions de génétique. C'est un problème pour bon nombre des collectivités des Premières Nations, et pour les groupes environnementaux. Ce sont les facteurs dont il faut tenir compte, en plus de songer à la capacité d'élevage relative à la population de saumon quinnat du fleuve Fraser. Nous travaillons en collaboration avec plusieurs organisations à cet égard.

M. Ken Hardie: Vous pourriez évaluer la valeur des efforts qui ont été réalisés au cours des dernières années par divers gouvernements pour aborder la question du saumon dans le fleuve Fraser. Les idées et les conseils ont été nombreux.

Madame la ministre, parlez-nous de ces conseils contradictoires, parce qu'on ne semble pas arriver à un consensus. Quelqu'un dit qu'on peut faire ceci, puis quelqu'un d'autre arrive et dit que c'est une très mauvaise idée, comme dans le cas des écloseseries.

Qu'allons-nous faire pour atteindre un consensus et aller de l'avant, non seulement avec un plan réalisable, mais avec un plan qui pourra survivre aux changements de gouvernements ou de ministres... pour assurer une certaine continuité et améliorer les choses?

L'hon. Bernadette Jordan: C'est une très bonne question.

L'une des choses que je vais dire, c'est que nous prenons toutes nos décisions sur la base de la science. C'est une chose à laquelle nous tenons fermement.

Nous reconnaissons également que nous devons travailler avec un certain nombre de groupes différents. Honnêtement, il n'est jamais facile de parvenir à un consensus dans le domaine de la pêche, mais je pense que c'est possible parce que nous voulons tous la même chose. Nous voulons tous le même résultat, c'est-à-dire de meilleures populations de saumon de la Colombie-Britannique. Nous voulons tous que ces populations continuent de croître en abondance. Nous voulons nous assurer que l'espèce sera là pour les générations à venir. Nous voulons nous assurer que les orques du sud ont de quoi se nourrir. Ce sont toutes des choses dont nous devons tenir compte.

Nous ne devons toutefois pas perdre de vue qu'il n'y a pas de solution unique pour assurer la survie de ces populations. Il y a un certain nombre de mesures qui doivent être prises, et les écloseseries pourraient être l'une d'elles.

Nous reconnaissons également que la restauration des habitats joue un rôle dans ce domaine, au même titre que les changements climatiques et que le déblaiement de Big Bar. Ce sont toutes des choses sur lesquelles nous travaillons en ce moment. Nous voulons nous assurer de faire tout ce qui peut être fait pour maintenir ces stocks, parce qu'une fois qu'ils auront disparu, ils ne reviendront pas. Nous devons nous assurer de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour maintenir leur résilience à son niveau actuel.

● (1545)

Le président: Merci, monsieur Hardie.

Madame Gill, je crois comprendre que vous allez céder votre temps de parole à M. Johns pour la prochaine série de questions. Nous allons donc passer à M. Johns pour une durée maximale totale de cinq minutes ou moins.

Monsieur Johns, vous avez la parole.

M. Gord Johns: Je vous remercie.

Madame Reid, vous avez répondu à une question et vous avez dit qu'il y avait eu 192 demandes pour le Fonds de restauration et d'innovation pour le saumon de la Colombie-Britannique.

Connaissez-vous la valeur totale de ces demandes?

L'hon. Bernadette Jordan: Il me faut quelques précisions. Demandez-vous quel était le total des 192 demandes que nous avons reçues?

M. Gord Johns: Oui, quel était le total en termes de...

L'hon. Bernadette Jordan: Je vais devoir demander au sous-ministre de répondre à cela.

M. Timothy Sargent: Madame Reid, vous avez ces chiffres.

Mme Rebecca Reid: En ce qui concerne les 192 demandes, s'agit-il de savoir combien d'argent nous avons dépensé?

M. Gord Johns: Non. Je veux connaître la valeur totale des demandes? S'agissait-il de 100 millions de dollars, de 200 millions de dollars ou de quelque autre montant?

Mme Rebecca Reid: Je pense qu'il s'agissait d'environ 340 millions de dollars. C'était un montant considérable.

M. Gord Johns: C'est vrai, il y a eu beaucoup trop de demandes.

Une chose sur laquelle tout le monde s'entend — les communautés autochtones, les gouvernements locaux, les pêcheurs sportifs et commerciaux —, c'est que nous avons besoin de plus d'argent pour la restauration et la protection des habitats. Vous avez parlé des changements climatiques et de leurs conséquences. Beaucoup de ces projets seraient axés sur l'atténuation de ces conséquences. Vous avez approuvé des demandes à hauteur de 70 millions de dollars alors que la demande au premier tour a été de l'ordre de 340 millions de dollars. Dans ma circonscription, certains groupes ont été rejetés, tous avec de grands projets. Je pense entre autres à la Coastal Restoration Society, aux communautés autochtones et à West Coast Aquatic. Il ne fait aucun doute que c'est la même chose qui se passe dans la vallée du Fraser.

Ma question est la suivante: compte tenu de la situation de notre saumon sauvage, qui se dégrade de plus en plus, surtout à Big Bar, le gouvernement a-t-il l'intention d'augmenter considérablement son engagement à cet égard?

L'hon. Bernadette Jordan: Je dirais que nous continuons de surveiller comment les choses évoluent un peu partout et d'examiner ce qui doit être fait.

En ce qui concerne les demandes qui ont été rejetées, je ne saurais vous dire exactement pourquoi. Tout le monde a des critères à remplir. Nous avons engagé 70 millions de dollars. Le fonds est doté d'une enveloppe de 148 millions de dollars, alors d'autres demandes ne tarderont pas à venir.

Le sous-ministre a peut-être quelque chose à ajouter, mais je sais que nous nous efforçons d'acheminer les fonds le plus rapidement possible.

M. Gord Johns: Il me semble que vous n'avez approuvé qu'un peu plus de 20 % de l'ensemble des demandes. De toute évidence, ce programme n'arrive pas à répondre adéquatement aux besoins des populations côtières.

C'est ce que nous entendons de la Skeena au Fraser en passant par la Clayoquot et d'autres encore. Chaque bassin versant demande de l'argent. Il y a des milliers et des milliers de bénévoles, principalement des pêcheurs sportifs, des pêcheurs commerciaux et des communautés autochtones. La plupart d'entre eux sont des bénévoles. Ils veulent aller faire ce travail, mais ils ne peuvent pas le faire sans moyens.

Que va faire le gouvernement pour mobiliser dans les faits une main-d'œuvre bénévole, un groupe de personnes disposées à prêter main-forte à la restauration et à la protection des habitats? Je pense que c'est une occasion ratée, surtout au sortir de la COVID. Cela pourrait s'inscrire dans la réponse à la COVID. Cela pourrait constituer une initiative de reprise apte à transformer les régions côtières de la Colombie-Britannique et à sauver notre emblématique saumon sauvage.

• (1550)

L'hon. Bernadette Jordan: Nous avons affecté 148 millions de dollars sur une période de 2 ans. Nous en avons dépensé 70 et il nous en reste encore 78 à dépenser. Nous avons approuvé un certain nombre de projets. Nous savons qu'il y a encore beaucoup à faire. Nous savons qu'il y a beaucoup de bons projets et nous travaillons avec force diligence pour nous assurer que nous en examinons le plus grand nombre possible.

Monsieur le sous-ministre, aviez-vous quelque chose à ajouter?

M. Timothy Sargent: J'ajouterais peut-être que, premièrement, en ce qui concerne le grand nombre de demandes, il y a assurément un certain nombre de critères auxquels les gens doivent répondre. Leur plan doit tenir la route. Nous n'allons pas donner d'argent à quiconque en fait la demande. Il y a des conditions.

Je dirais aussi que c'est un programme que nous gérons en partenariat avec la Colombie-Britannique. Les responsables provinciaux doivent eux aussi être convaincus que l'argent sera utilisé à bon escient.

Ce n'est pas le seul argent que nous dépensons pour la restauration des habitats. Par exemple, environ 40 % des 75 millions de dollars affectés au Fonds pour la restauration côtière sont allés à des projets axés sur le saumon en Colombie-Britannique. Nous avons également un certain nombre d'autres choses que nous faisons avec des organismes, des groupes de bénévoles, avec des gens qui s'impliquent dans la restauration...

M. Gord Johns: J'en suis ravi, mais, pour que ce soit clair, notre parti veut que ces ressources soient au moins triplées. Des collectivités de toute la côte reçoivent des lettres de refus pour de très bons projets. Elles pourraient apporter leur contribution pour favoriser le retour de notre saumon sauvage. La restauration et la protection des habitats doivent être la priorité numéro un de ce gouvernement pour la côte Ouest. Le saumon est notre économie, notre sécurité alimentaire et notre culture. Sa précarité a une incidence négative de taille sur les collectivités côtières. Voilà une occasion de faire quelque chose. Je demande simplement au gouvernement de saisir cette occasion. J'espère que le glissement de terrain de Big Bar n'a pas détourné de bons projets qui se préparaient pour la côte Ouest.

M. Weiler a posé une bonne question et n'a jamais eu de réponse, alors je veux simplement y donner suite. Des projets sont-ils détournés ou reportés à cause de Big Bar?

M. Timothy Sargent: Madame la ministre, je peux peut-être répondre à cela.

La réponse à cette question est non. L'argent que nous avons utilisé pour Big Bar provient d'une affectation spéciale que nous avons obtenue du centre. Il n'a pas été enlevé à d'autres programmes.

M. Gord Johns: D'accord. Je vous remercie.

Je veux simplement répéter qu'il y a urgence en la demeure.

Le président: Merci, monsieur Johns. Votre temps est écoulé.

Je tiens à remercier tout particulièrement la ministre et les fonctionnaires de leur présence ici aujourd'hui. J'ai cru comprendre que certains d'entre eux seront de retour demain. Sachez que cette perspective nous enchante.

Je vais donner la chance aux fonctionnaires et aux invités de se débrancher du réseau maintenant. Nous aurons ensuite une courte déclaration à l'intention du Comité.

L'hon. Bernadette Jordan: Merci à tous.

Le président: Je crois que la plupart sont partis maintenant.

Au nom de la greffière et du personnel du Comité, je voulais simplement dire un grand merci aux membres d'avoir assisté à la réunion et d'avoir soumis si rapidement la semaine dernière leur liste de propositions de témoins pour la réunion de demain.

De plus, si tous les membres sont d'accord, je propose que la réunion de demain avec la ministre et les fonctionnaires soit considérée comme donnant suite à la motion de M. Arnold d'inviter la ministre, mais aussi à celle de Mme Gill d'étudier les répercussions de la COVID. Je pense qu'il y a peu de chances que la ministre puisse revenir une autre fois. Nous allons toutefois la recevoir à nouveau demain — avec les fonctionnaires — pour traiter de la COVID-19. Donc, si tout le monde est d'accord...

Encore une fois, je vous rappelle d'essayer de vous brancher à l'avance. Nous voulons que les gens aient le temps de tester le son, les micros et l'interprétation.

De plus, si quelqu'un n'a pas le bon équipement, c'est injuste pour Mme Gill et d'autres, y compris les interprètes. S'ils ne peuvent pas comprendre ce qui est dit parce que quelqu'un n'a pas un équipement moderne ou approprié, il est injuste que la réunion ait même cours. Nous allons essayer d'être stricts sur ce point à l'avenir. Tout le monde devrait être capable de comprendre ce qui est dit et de participer à la réunion, et je veux m'assurer que ce soit le cas.

L'hon. Ed Fast: Monsieur le président, j'aimerais peut-être revenir sur une question qui a été soulevée au cours de la présente séance, à savoir que nous devrions poser toutes nos questions par l'intermédiaire de la présidence. Est-ce bien cela? Je n'ai assurément jamais vu pareille chose au cours de mes 14 ans de travail au sein de différents comités. Nous posons des questions directement aux témoins. Je pense qu'il est sous-entendu que nous le faisons par l'intermédiaire de la présidence. Je serais vraiment contrarié que cela devienne un procédé officiel parce que cela ne fait que ralentir le processus proprement dit.

• (1555)

Le président: J'ai toujours présumé qu'une question posée à un ministre ou à un invité passait implicitement par la présidence, du seul fait de la poser.

C'est un peu plus difficile maintenant, monsieur Fast. Nous ne sommes pas dans la même pièce et cela complique un peu les choses. Peut-être que l'intention est de s'assurer que le président contrôle ce qui se passe, mais pour l'essentiel, je suis d'accord avec vous. Ils peuvent entendre les questions aussi bien que moi. Il n'est donc pas nécessaire de dire « par votre intermédiaire, monsieur le président », ou « je vous le soumetts, madame la présidente », ou quoi que ce soit d'autre, et ce, quelles que soient les circonstances. Je comprends que la question s'adresse à la personne à laquelle elle est destinée, et la plupart d'entre nous désignent la personne que nous souhaitons voir y répondre, qu'il s'agisse d'un ministre, d'un fonctionnaire ou d'un autre témoin.

L'hon. Ed Fast: Monsieur le président, ce n'est pas un manque de respect envers vous, croyez-moi. Vous faites un très bon travail, mais il y a une deuxième partie à mon intervention et je tiens à vous en faire part.

La ministre Jordan a laissé entendre qu'elle a le droit de répondre aux questions dans le délai qui lui convient. Encore une fois, cela n'est pas correct. Le temps dont nous disposons pour poser des questions est le nôtre en tant que membres du Comité, et cela est aussi vrai au sein de la Chambre elle-même ou du Comité sur la COVID-19. Comme vous le savez, la longueur de la question donne une indication de la durée de la réponse qui est autorisée, et la présidence coupe la parole à la personne qui poursuit sa réponse une fois ce temps écoulé. J'aime l'idée de pouvoir préserver notre temps de façon respectueuse. Si vous posez une question, le ministre doit avoir le temps de répondre, mais s'il s'agit très clairement de répondre par oui ou par non, je n'apprécie guère que les témoins fassent traîner leur réponse pour éviter d'autres questions. Je ne pense pas que ce soit juste envers le Comité. Je ne pense pas que ce soit juste à l'endroit du processus parlementaire. Évidemment, je m'en remets à vous, mais je tenais à exprimer ces préoccupations.

Le président: Oui, je suis d'accord avec vous dans une certaine mesure, monsieur Fast, mais il m'arrive d'accorder plus de temps pour une réponse lorsque le temps est écoulé. J'essaie d'être aussi indulgent que possible. Chacun doit se souvenir que le temps prévu pour les questions est le vôtre, celui de chaque participant et de chaque membre du Comité.

L'hon. Ed Fast: Oui.

Le président: Si vous pensez que vous n'obtenez pas la réponse à votre question, intervenez à tout moment et cela vaut pour tous les membres, mais je tiens aussi à être respectueux envers la personne qui tente de répondre à une question lorsqu'elle comprend parfaitement ce que vous dites.

S'il n'y a rien d'autre à ajouter, je vais lever la séance et j'espère revoir tout le monde demain. La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>